

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISANT TOUS LES MOIS

VOL. I.

MONTRÉAL, 1^{er} OCTOBRE 1881.

N^o 10.

SOMMAIRE.

ACTES OFFICIELS : Nomination de Commissaires et de Syndics d'écoles—Avis de demande d'annexion et délimitation de municipalités scolaires.—PÉDAGOGIE : 70^e conférence de l'Association des instituteurs de la circonscription de l'Ecole Normale Jacques-Cartier—Dix commandements pour l'instituteur—Des synonymes—Géographie : Altitude de divers points du sol de l'Afrique ; du sol de l'Océanie ; Population des colonies anglaises de l'Australie, de l'Inde anglaise—Vers à apprendre par cœur : Le petit Doigt de maman ; La Châtaigne—Une question de grammaire—Phrases à corriger, corrections—Dictées élémentaires — Dictées syntaxiques — Dictées d'orthographe d'usage—Problèmes d'arithmétique—Problèmes d'algèbre.—LECTURE POUR TOUS : Une anecdote—Pensées diverses—Le trop est l'ennemi du bien—Souvenirs d'une institutrice.—BIBLIOGRAPHIES.

ACTES OFFICIELS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Avis de demande d'annexion et délimitation de municipalité scolaire, en vertu de la 5^e sec., 41 Vict., ch. 6.

Annexer à la municipalité de Sainte-Françoise, dans le comté de Témiscouata, le territoire suivant de la paroisse de Saint-Mathieu, dans le comté de Rimouski, savoir : dix-huit arpents de front sur la cinquième concession, et 14 arpents sur la sixième concession ; bornée au nord aux terres de la quatrième concession de la seigneurie de Nicolas Rioux, au sud aux terres de la septième concession, à l'ouest à la ligne de Sainte-Françoise, et à l'est à Thomas P. Pelletier, écr., sur les deux concessions.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Avis de demande d'annexion et de délimitation de municipalité scolaire en vertu de la 5^{ème} section, 41 Vict., chap. 6.

Annexer à la municipalité de Saint-Charles, pour fins scolaires, les propriétés suivantes situées dans Saint-Raphaël, dans le comté de Bellechasse, rang Vide Poche, savoir : les Nos. 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78 et 79, du plan ou livre de renvoi officiel pour le dit comté.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Avis de demande d'annexion et délimitation de municipalité scolaire en vertu de la 5^e section, 41 Vict., chap. 6.

Annexer à la municipalité de Percé, dans le comté de Gaspé, toute cette partie de territoire qui se trouve au sud à compter de la ligne paroissiale de Percé, jusqu'au nord de la ligne maintenant existante entre les deux municipalités scolaires de Percé et Cap Désespoir, formant un front d'un mille environ sur trois milles de profondeur.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur par un Ordre en Conseil en date du 23 août courant, et en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la loi, de faire les nomination suivantes de commissaires et de syndics d'écoles, savoir :

Commissaires d'écoles.

Comté de Verchères, Saint-Antoine.—Jean-Bte. Phaneuf et Olivier Gaudet, fils, en remplacement de Joseph Maxime Archambault et de Gléophas Bourgeois.

Comté de Vaudreuil, Le Très-Saint-Rédempteur.—Cornelius McGreevy, Frs. X. Brazeau, Trefflé Sabourin, Célestin Thauvet, Jean-Bte. Vachon. Nouvelle municipalité.

Comté de Kamouraska, Saint-Pascal.—Daniel Hatton, en remplacement de lui-même, et Joseph Lévesque, fils de Magloire, en remplacement de Edouard Hudon,

Québec Cité.

Bureau catholique.—Frs. Léon Gauvreau, en remplacement de lui-même.

- Comté de Saguenay, Rivière Sainte-Marguerite. — Johnny Gauthier et Louis Gauthier, en remplacement d'eux-mêmes.
- Comté de Rimouski, Mont Joly. — Jean-Bte. Beauieu, Charles Modard, Octave Valcourt, Norbert St. Pierre et Joseph Gagnon (employé sur l'Intercolonial). Municipalité nouvelle.
- Comté de Témiscouata, Sainte-Françoise. — Léandre Rioux, en remplacement de Julien Beau-lien.
- Comté d'Arthabaska, Saint-Christophe. — Trefflé Neault, en remplacement de Lazare Chesnay, dé-cédé.
- Comté de Bagot, Sainte-Rosalie. — Joseph Beau-doin et Jean-Bte. Racine, en remplacement de Frs. X. Lavallée et Noël Richard.
- Comté de Beauce, Saint-Frédéric. — Anselme Plante et Jean-Bte. Nadeau, fils, en remplace-ment de Edouard Nadeau et Hilaire Giguère.
- Comté de Beauce, Saint-George d'Aubert Gal-lion. — Joseph Gihbert, fils, et Olivier Loignon, en remplacement de Raphaël Paquet et Jean Morin.
- Comté de Chicoutimi, Grande Baie. — Philibert Gagnon, en remplacement de lui-même.
- Comté de Compton, N.-D. des Bois de Chesham. — Régis Dumoulin, en remplacement de Eugène Côté.
- Comté de Jacques-Cartier, Saint-Raphaël de l'Île Bizard. — Le Révd. F. X. Laberge, prêtre, en remplacement de lui-même, et Honoré Lauzon, en remplacement de Stanislas Wilson.
- Comté de Rimouski, Sainte-Flavie. — Jean Per-reault, en remplacement de Ovide Cazes.
- Comté de Gaspé, Cap Chatte. — M. Didyme Isa-bella, en remplacement de lui-même, et le Révd. Philippe Moreault, en remplacement de Louis St. Pierre.
- Comté de Gaspé, La Malbaie. — George Radley Watters et Philip Francis Verdon, en remplace-ment de George Pachwood et de Philip Francis Verdon.
- Comté de Gaspé, Newport. — Zéphirin Bécu, en remplacement de lui-même, et William Smith, en remplacement de James Jessap.
- Comté d'Hochelega, N.-D. de Grâces. — Henry Mills, en remplacement de lui-même.
- Comté de l'Islet, Saint-Aubert. — Jean Marie Dubé, Théophrase Dubé et Félix Bélanger, en remplacement de Jean Marie Dubé et Auguste Dubé, sortant de charge, et de Thaddée Jean, qui a quitté la municipalité.
- Comté d'Ottawa, N.-D. de la Sallette. — Antoine Cholfoux et Joseph Brazeau, en remplacement de Joseph Lauzon et de John Woods.
- Comté de Québec, Saint-Dunstan. — James Heal, en remplacement de John Smith.
- Comté de Saint-Hyacinthe, Saint-Damase. — André Gagnon, en remplacement de Cyrille Fré-chette.
- Comté des Deux-Montagne, Saint-Benoit. — Augustin Leduc, en remplacement de Noé Barba-rie.
- Comté de Saint-Jean, Ville de Saint-Jean. — L'honorable Félix Gabriel Marchand et Noël Cha-put, en remplacement d'eux-mêmes.
- Comté de Témiscouata, Saint-Honoré. — Fer-di-nand Morin, en remplacement de Moïse Bérubé.
- Comté de Chicoutimi, canton Bourget. — Nor-ber-t Lavoie et Cyprien Dumais, en remplacement
- de Joseph Tremblay et Jules Tremblay, sortis de charge, et Nérée Brassard, à la place de Louis Larouche, qui a quitté la municipalité.
- Comté de Chicoutimi, Jonquière. — Onésime Pedneau et Jean Albarde, en remplacement ne Côme Pedneau et d'Augustin Tremblay.
- Comté de Dorchester, Saint-Bernard. — Cyrille Grégoire et Joseph Vaillancourt, en remplacement de Étienne Guay et de Louis Faucher.
- Comté de Dorchester, Saint-Isidore. — Majorique For-rier et Thomas Mercier, en remplacement de Honoré Guay et de Louis Samson.
- Comté de Charlevoix, Malbaie. — Joseph Stanis-las Perrault, en remplacement de M. Doucet.
- Comté de Kamouraska, Sainte-Eléuthère. — Andronique Ouellet et Grégoire Lagacé, en rem-placement de Joseph Tardif et de François St. Pierre.
- Comté de Montmagny, Saint-Paul de Mont-miny. — Charles Blais, en remplacement de Phi-dyme Côté.
- Comté de Montmorency, Sainte-Pétronille. — Prudent Blais, en remplacement de lui-même, et Joseph Côté, en remplacement de Xavier Côté.
- Comté de Terrebonne, Sainte-Marguerite de Wexford. — M. George Gorreault, en remplacement de Toussaint Beaudry.
- Comté de Huntingdon, Franklin. — Benjamin Rowe, en remplacement de lui-même.

Syndics d'écoles.

- Comté de Compton, Winslow Sud. — Cléophas Bergeron, en remplacement de Joseph Cormier.
- Comté de Mégantic, Leeds. — Thomas Craig, en remplacement de lui-même.
- Comté de Stanstead, Barford. — Joseph Tétrault, en remplacement de lui-même.
- Comté de Lotbinière, Saint-Sylvestre. — William Woodside, en remplacement de John Machell.
- Comté de Québec, Saint-Colomban de Sillery. — E. J. Price, en remplacement de lui-même.

PÉDAGOGIE.

Soixante-dixième Conférence de l'Asso-ciation des Instituteurs de la cir-conscription de l'École Normale Jacques-Cartier, tenue le 25 et le 26 août 1881.

SÉANCE DU 25.

La séance s'ouvrit à 8 heures du soir, sous la présidence de M. P. L. O'Donoughue.

Présents : M. M. U. E. Archambault, A. D. Lacroix, H. O. Doré, P. L. O'Donoughue, L. A. Primeau, J. P. Anderson, J. T. Dorais, Laurent Tremblay, O. E. Dallaire, L. Fayt, I. Nadon, A. P. Géli-nas, T. Whitty, J. Daly, J. B. E. Demers,

J. E. Mailhot, J. S. Aubin, J. Baril, W. H. Tétrault, George St. Jacques, Alex. Grant, P. J. L'Heureux, F. X. P. Demers.
Lecture et adoption du compte-rendu de la séance précédente.

M. H. O. Doré fait lecture d'une étude ayant pour titre : **DU GOUVERNEMENT DOUX ET FERME, ET DU GOUVERNEMENT RIGIDE ET SÉVÈRE.**

Après avoir cité les opinions des anciens et celles d'un grand nombre d'auteurs modernes qui se sont occupés de la question si difficile de la *discipline dans les écoles*, M. le conférencier se demande :

“ Quel est donc le meilleur gouvernement ? En abordant cette question de l'autorité du maître et du mélange de la fermeté avec la douceur, j'avoue franchement qu'une difficulté énorme se dresse devant moi. Le gouvernement des âmes, a dit quelque part St Grégoire, est le plus difficile des arts.

“ Or, s'il en est ainsi de la direction des hommes en général, que sera-ce de celle des enfants dans les circonstances qui nous occupent ? Il s'agit, en effet, de gouverner de petites âmes essentiellement versatiles, et toujours en ébullition sous le feu incessant de mille passions violentes. Du sein d'une maison d'éducation, un jeune homme se trouve tout à coup transplanté dans une classe composée de petits caractères les plus diversifiés et les plus bizarres. L'un est tout de feu et ne fait rien qu'avec impétuosité ; l'autre est pesant comme du plomb et aussi peu malléable que du fer. Celui-ci est mobile comme du vif-argent ; cet autre est ombrageux et fantasque, il prend tout à rebours et se croit cependant parfait. Un autre encore est tellement rempli de lui-même qu'il se persuade avoir le droit de fixer les regards et l'attention de tout le monde. En voici un qui veut être flatté, tandis que son voisin se défie si on lui fait une prévenance, En vérité, quel tact et quelle prudence ne faut-il pas pour arriver à dominer ce petit monde, et à le conduire dans un sentier commun !

“ Eh bien, croyez-moi, jeune maître, disons-le, quoique le compliment soit peu flatteur pour notre malheureuse nature, la plus grande difficulté que vous rencontrerez dans l'exercice de vos fonctions ne viendra pas des enfants, ni de la divergence de leur caractère, ni de leurs défauts, ni de leur mauvaise volonté ;

elle ne viendra pas non plus de la difficulté de s'entendre sur les principes d'un bon gouvernement, elle viendra de vous-même, de votre inexpérience et de tous les défauts de notre pauvre nature. L'humanité est ainsi faite. Si les masses offrent une résistance à la main qui les dirige, cette résistance n'est cependant pas invincible. J'en atteste l'Écriture Sainte : Dieu a fait les nations guérissables. Mais qu'il est difficile à la main qui gouverne de donner une impulsion sage, et de ne pas troubler par sa rigueur ou par sa faiblesse le mouvement qui gravite vers le bien !

“ Soyons francs avec nous-mêmes. Entrons dans la discussion du gouvernement doux et sévère à la fois. Établissons les principes, tirons-en les conséquences. Vous allez voir que s'il est aisé de tomber d'accord sur les principes, il n'y a rien de si rare que d'en procurer l'exécution, et d'allier la douceur et la fermeté comme le demandent la sagesse et la vertu.

“ Qu'il faille de l'autorité dans l'éducation de la jeunesse, la chose est incontestable.

“ Il en faut, car la volonté de l'enfant est faible ; elle a besoin d'être stimulée pour rester dans le devoir, et lorsqu'on lui a laissé franchir les limites du bien, le mors et l'éperon sont à peine capables de la ramener au bon chemin,

“ Il faut de l'autorité, car l'exemple des plus grands saints nous le prouve. Les fondateurs d'ordres religieux recommandent aux supérieurs une sorte de sévérité, et ils leur donnent même le droit d'infliger des punitions. Que s'il en est ainsi du gouvernement d'hommes raisonnables et pieux, que sera-ce de celui des enfants ?

“ Il faut de l'autorité, car l'Écriture Sainte l'a proclamé lorsqu'elle a dit : La crainte est le commencement de la sagesse. — Dieu lui-même ne veut-il pas s'appeler le Dieu terrible, le Dieu des vengeances, et le St-Esprit n'affirme-t-il pas que celui qui épargne la verge, gâte ses enfants et ruine sa famille ? — Le grand prêtre Héli fut châtié par la perte de ses enfants, celle de l'honneur, celle du sacerdoce, celle-même de la vie, pour avoir épargné les réprimandes et les punitions à ses enfants coupables. D'ailleurs l'expérience le prouve tous les jours ; à mesure que les hommes avancent en âge, ils se montrent de plus en plus reconnaissants pour le maître, qui, par une

bonne discipline, leur a imposé l'obligation de rester dans leur devoir. Et tout le monde connaît cette parole de Louis XIV lorsque, fatigué de combattre la fougue de son caractère, il adressait un sanglant reproche aux maîtres trop complaisants de son enfance et s'écriait : N'y avait-il donc pas de verges dans tout mon royaume pour me forcer à obéir ?

« Oui, il faut de l'autorité, et si le poids en est dur à certains jours, les fruits en sont doux. C'est comme le breuvage dont l'amertume guérit le malade,

« Or si, de l'aveu de tout le monde, l'autorité est le besoin incontestable et le principe vital de l'humanité, de l'aveu de tous encore, l'exercice de l'autorité doit être tempéré par une grande douceur.

« Fixez les yeux sur les trois plus grands législateurs du monde, Moïse, Jésus-Christ et St Pierre. Leur grande vertu était la douceur. On dit de Moïse qu'il était le plus doux des hommes de son temps. Le Nouveau-Testament est plein d'exemples de la mansuétude de Notre-Seigneur, et le grand précepte du bon maître fut celui de l'amour. « Je vous fais un commandement nouveau, c'est celui de vous aimer. » — Quant à St Pierre, lorsque Notre Seigneur voulut l'établir chef suprême de l'Eglise, il ne lui fit qu'une seule question : Aimez-vous plus que les autres ? Et l'histoire rapporte qu'il pleurait en donnant des ordres.

« A l'exemple du Maître, les saints commandaient avec douceur. On appelait saint Macaire le dieu des moines, parce qu'en gouvernant tant de milliers de religieux, il ne se mit jamais en colère et ne prononça jamais une parole d'aigreur. St Bernard se condamna devant Dieu et devant les hommes parce qu'étant jeune abbé, il affecta par son zèle une si grande austérité qu'il manqua tout ruiner son monastère. — Oh ! répondait l'abbé Paponius à celui qui blâmait sa douceur : « Si je n'avais à essayer au tribunal de Dieu que le reproche d'une excessive charité, je dirais avec confiance au Souverain Juge : Seigneur, je me suis perdu pour vous avoir obéi, ne m'aviez-vous pas enseigné à être doux et humble de cœur ? »

« Et la raison est ici d'accord avec la pratique.

« Comment voulez-vous, en effet, que le joug de l'autorité soit supportable sans

la douceur ? Dieu en nous faisant une loi de la soumission, a dû nécessairement tempérer la rigidité du précepte de l'obéissance ; autrement il eût livré la majeure partie de l'humanité à l'arbitraire et au caprice du petit nombre.

« Pour être uniquement sévère il suffit de se livrer à l'impulsion d'une passion quelconque d'amour-propre, de jalousie, de colère ou même de paresse.

« L'homme n'est impérieux, dit Aristote, que parce qu'il ne sait rien supporter ; et les personnes faibles sont souvent plus cruelles et plus hautaines que toutes les autres. Et cela est vrai. Or Dieu ne peut pas avoir livré le gouvernement des hommes à la passion d'un sauvage indompté. Par conséquent, le gouvernement sage doit reposer sur la vertu, sous peine de tomber dans la tyrannie. Et le correctif le plus naturel de la sévérité étant la douceur, il est donc essentiellement conforme à la raison de dire que l'exercice de l'autorité doit être tempéré par une grande douceur. Je pourrais aller plus loin, et dire que la douceur est ce qui donne à l'autorité son caractère de force et de sainteté : caractère de force, car les grands cœurs seuls ont le privilège de ne s'étonner de rien et de porter remède au mal avec une excessive tranquillité, caractère de sainteté, puisque l'autorité douce est la vertu aux prises avec la passion la plus terrible du cœur de l'homme, je veux dire l'orgueil et l'amour du pouvoir.

« Ne multiplions pas indéfiniment les citations et les raisonnements ; la parole de Dieu et le sentiment unanime du genre humain parlent assez haut en faveur de la douceur nécessaire dans l'exercice de l'autorité.

« Je ne puis, cependant, passer sous silence un verset du psaume 44, que je lisais dimanche dernier, dans le graduel de la messe de l'Assomption. « Réglez par votre vérité, par votre douceur et votre justice, et votre droit vous conduira au milieu des merveilles. » Le psalmiste inspiré ne semble-t-il pas ici prévenir la parole du Divin Maître sur la douceur ? Il nous montre cette vertu, reine du monde ayant à sa gauche la Vérité et à sa droite la Justice. Qu'est-ce que la vérité ? La vérité, c'est la religion, c'est la vertu, c'est la science, tandis que le mensonge, c'est l'erreur, le vice et l'ignorance. Comment arrivera-t-on à enseigner la vérité, je

veux dire la religion, la vertu et la science ? Par la reine des vertus, par la douceur. Comment règnera-t-on par la justice ? Seulement si l'on a une grande douceur. Il n'y a personne de plus injuste qu'une personne en colère ; elle voit toujours double, elle ne peut proportionner la pénitence à la faute, en un mot elle ne produit rien sans la douceur. Soyez donc doux d'abord, vous pourrez enseigner la vérité en la faisant aimer ; l'expérience prouve qu'on ne s'attache à une chose qu'autant qu'on l'aime ; soyez doux vous serez juste, et seulement alors, selon le psalmiste, vous ferez des merveilles.

« Venons maintenant à la pratique, et demandons-nous comment les hommes obéissent à ces principes irréfragables. Restons dans le cadre que nous nous sommes tracé, et ne nous préoccupons que de l'instituteur.

« Voyez ces jeunes gens qui, pour la première fois, à l'ouverture d'une année scolaire, sont chargés d'une classe. Dans tous vous trouvez une volonté parfaite de bien faire. Ils sont très sincèrement dévoués à l'éducation. Mais comme l'expérience rend leur attitude différente ! Celui-ci nous apparaît semblable à une sorte de Jupiter tonnant, toujours le front sourcilleux, toujours le bras levé, toujours la foudre en main. Il faut de l'autorité, dit-il ; je dois exiger l'obéissance à tout prix. Je l'obtiens et je m'y briserai. — Celui-là affecte des airs de fierté et de hauteur ; il vise à la réputation d'un homme sévère à l'excès ; il cherche à passer pour un sujet distingué par ses talents et sa naissance. Un troisième pense faire merveille en prenant un air sombre, grondeur, composé ; d'autres se perdent en invectives et en injures continuelles ; quelques-uns même seraient tentés d'en venir aux voies de fait. En voilà un qui ne sait pas vaincre sa timidité, et, comme il n'ose pas frapper avec autorité, il exhale son mécontentement par des murmures, des critiques et des plaintes sans fin sur la pétulance des enfants et leur mauvais cœur. Au contraire, en voici un autre qui ressemble quelque peu à ces souverains indolents des pays orientaux, qui s'ensevelissent dans une sorte de mollesse, et semblent ne garder du pouvoir que ce qu'il en faut pour n'être pas tourmentés par les caprices d'autrui. La douceur, disent-ils, est la vertu des souverains

et, là-dessus, ils laissent aux enfants toute liberté, passent leurs fautes sous silence, et punissent à peine leurs méchancetés par un reproche un peu sévère. — Mais ce qui est pis encore que tout cela, c'est ce caractère indiscipliné qui agit par boutade et par caprice, qui souffre tout aujourd'hui, et qui demain punit tout, avec lequel il faut dire : Notre maître est-il en bonne ou mauvaise humeur aujourd'hui ? — Ou bien c'est ce maître inconséquent qui passe tout aux uns et ne pardonne rien aux autres, qui croit à tous les rapports de ceux-ci, et qui n'écoute pas les autres dans leurs raisons de défense. — Voilà bien des variétés dans la manière de penser et d'agir de ces jeunes instituteurs. Evidemment ils sont dans l'erreur, car leurs opinions sont essentiellement contradictoires. Eh bien, pensez-vous qu'il soit facile de les ramener à la voie droite ? Il semble que oui, puisqu'ils sont pleins de bonne volonté, et cependant ce serait une erreur que de le croire. L'esprit humain a ses obscurités et ses lenteurs qui paralysent les meilleures volontés. Ainsi, réunissez tous ces jeunes professeurs ; la vraie manière d'exercer l'autorité, leur dira-t-on, c'est d'allier tellement la douceur à la fermeté que l'une serve de contre-poids à l'autre. Si le maître se met en colère, sa colère ne doit pas blesser, car Dieu ne veut pas le mort du pécheur ; il brûle au contraire de le convertir et de rendre heureux. S'il flatte, sa douceur ne saurait attaquer en rien l'autorité et la discipline, et elle doit aider la volonté de l'enfant à entreprendre les choses les plus difficiles. En un mot, il faut avoir les sentiments d'un père aimant quand on se fâche, et la sagesse d'une mère vertueuse lorsqu'elle caresse. — L'assemblée terminée, tout le monde convient de ces sages avis. Mais le malheur est que chacun s'ignorant soi-même, croit s'être reconnu dans le miroir présenté ; chacun se rend témoignage qu'il a assez de douceur pour ne point agir en tyran, et qu'il déploie assez de fermeté pour faire observer ses ordres. Et si quelqu'un paraît en douter, on lui répond qu'il ne voit pas tout, qu'il ne connaît pas toutes les circonstances, et qu'il juge un peu trop à première vue. Hélas ! voilà l'humanité, voilà notre histoire ! J'en appelle à quiconque d'entre nous a passé trois ans seulement dans une maison d'éducation. La main sur la

conscience, n'est pas ainsi que nous avons débuté ? N'est-ce pas ainsi que nous avons jugé les confrères qui débutaient sous nos yeux ?

“ J'avais donc raison de le dire . Rien de si facile que de s'entendre sur le principe de la douceur nécessaire à celui qui exerce l'autorité ; mais aussi rien de si difficile que d'arriver à la pratiquer, malgré la volonté de bien gouverner.

“ Que faire donc, et comment arriver à cette perfection si nécessaire et si difficile ?

“ Le premier conseil que je donnerai, est de vous délier infiniment de vous-même et de la présomption si naturelle au jeune âge. Puisque l'usage d'une autorité douce est une perfection si rare, sachez comprendre que vous ne pouvez l'avoir acquise en si peu de mois et avec si peu d'étude. Si vous vous persuadez d'y être parvenu ; si dans vos rapports avec ceux qui sont vos supérieurs naturels ou ceux qui par leur expérience sont en droit de vous donner des conseils, vous vous laissez aller à une tenacité de jugement, c'en serait assez pour vous faire condamner ; car le gouvernement est un art qui s'acquiert et ne se donne pas, et si vous prétendiez posséder cet art, étant encore novice dans le métier, vous vous accuseriez vous-même de présomption et rien de plus. Voyez vos devanciers qui ont b' anchi dans l'enseignement et qui sont acquis l'estime et la confiance universelles par un sage gouvernement, ils n'osent encore se fier à leur expérience, et la conviction de leur incapacité est si profonde en eux, qu'ils cherchent par tous les moyens possibles à acquérir de plus en plus cette perfection dans l'art de bien gouverner. Or, si des hommes d'âge, d'expérience et de vertu en sont encore là, que devez-vous penser de vous-même, et quelle déférence ne devez-vous pas à leurs avis ?

“ A ce premier conseil, j'en ajouterai un second. Dans le cas douteux, penchez toujours du côté de la douceur plutôt que du côté de la rigueur, Dieu vous bénira. La raison de ce précepte est toute simple. La douceur est une vertu chez l'homme mécontent, tandis que la rigueur est un effet de la nature. Dans le doute, vous ne vous trompez donc jamais si vous choisissez l'exercice de la vertu.

“ Et puis, d'ailleurs, considérez les tristes effets de la rigueur, et dites-moi

si'il est raisonnable de s'y livrer. De bonne foi, n'est-ce pas la douceur du maître qui rend le joug de son autorité supportable, et voudrions-nous recevoir de ceux qui sont au-dessus de nous les réprimandes que nous infligeons si facilement à nous !

“ Lors même que ces jeunes plantes seraient assez fortes pour supporter de tels orages, conviendrait-il jamais à un instituteur, qui doit toujours donner l'exemple, de s'emporter et de manifester sa violente impatience ?

“ La passion avec laquelle il essaie de réprimer un simple défaut, le rend plus coupable que celui qu'il reprend. Il prétend corriger des saillies d'enfants et ne sait pas comprimer sa propre impétuosité. Il ressemble à cet insensé qui consentait à perdre les deux yeux pourvu qu'il pût en crever un à son ennemi.

“ Mais laissons là, si vous voulez, les considérations personnelles du maître, oublions sa dignité que la rigueur exclusive compromet nécessairement, ne songeons pas au tort qu'il se fait devant Dieu par son excessive indulgence pour ses propres défauts, mettons-nous en face de sa fin, et cherchons ce qui, d'une autorité rigide ou d'une fermeté douce, le conduire mieux à son but.

“ Le soleil et la bise, raconte Plutarque, se demandèrent un jour lequel des deux avait le plus de puissance sur l'homme. Un défi fut porté. Alors, la bise déchaînée renversa tout par la force de son souffle violent, et l'homme s'enveloppant dans sa robe courut se mettre à l'abri, et fermant les portes et les fenêtres de sa maison, il maudit la bise et ses fureurs. Le soleil vint à son tour ; il darda un doux rayon sur la tête et dans le sein de l'homme, et le pénétra d'une chaleur vivifiante. Aussitôt l'homme ouvrit sa robe, découvrit sa poitrine et sembla vouloir ouvrir son cœur même à ce soleil bienfaisant. Avouons-le ; Plutarque avait raison. Dans la main du maître, la rigueur est une sorte de bise qui ferme et glace les cœurs, tandis que la douceur est semblable à l'action du soleil, elle épanouit et dilate le cœur au point de le disposer à faire tout ce qu'on lui demandera. Au reste, Notre-Seigneur Jésus-Christ a tranché la question lorsqu'il a dit : Bienheureux les hommes inspirés par la douceur, car ils seront les maîtres du monde.

La douceur est donc l'arme la plus puissante de l'autorité pour arriver à ses fins.

“ Dans le seizième siècle, vivaient deux hommes célèbres : St François de Sales et Théodore de Bèze ; l'un était évêque de Genève, l'autre, le successeur de Calvin. Le premier était d'une douceur à lui gagner tous les cœurs, le second était d'une violence de caractère extrême. Les hérétiques couraient à François de Sales, moins attirés par son éloquence encore que par sa douceur angélique ; sans être entièrement convaincus des grandes vérités que leur enseignait ce prince de la douceur, ils fuyaient Bèze en disant hautement : “ Mieux vaut être dans l'enfer avec François de Sales que dans le ciel avec Bèze.”

“ Disons plus encore. C'est une injustice de la part du maître que de ne pas conduire ses élèves par la douceur, car avec la rigueur, il s'expose à les perdre. Ecoutez le témoignage de St Augustin : “ Je pense, dit-il, que le maître rigide est le tentateur de ses élèves.” *Durum praelatum; tentatorem subditorum puto.*

“ Quoi, s'écrie St Denis, punirez-vous avec rigueur un aveugle qui tombe dans un fossé ? Ce serait, au contraire, une infamie que de ne pas courir à lui pour le relever ? Eh bien, vos élèves sont de jeunes enfants que la fougue de leurs passions et leur intelligence trop peu développée rendent presque aveugles.— Soyez donc le médecin et non le bourreau de vos inférieurs, ajoute St François d'Assises. Vous êtes le père de vos enfants et non leur ennemi. Soyez l'ennemi du vice, tant que vous voudrez ; mais vous êtes médecin des vicieux, et le médecin ne guérit pas les plaies en frappant dessus de toutes ses forces. La perfection du gouvernement consiste dans ces cinq paroles : Veiller, aimer, porter, pardonner ceux qui nous sont confiés et les conduire à la religion et à la vertu.

“ Que si maintenant on me demandait à quels signes vous pourriez reconnaître en vous cet excès de rigueur qui n'est point l'autorité, mais un vice, je vous en indiquerai quelques uns à la suite du Père Agnavivo, Jésuite, et je vous dirai :

“ Vous êtes coupable vis-à-vis de vos élèves si, dans les ordres ou dans les avis que vous donnez, vous ne cherchez pas à vous expliquer clairement, ou bien si vous supposez à ceux qui vous écoutent

l'intelligence de choses qui sont au dessus de leur portée, ou bien encore si vous exigez des choses presque impossibles.

“ Vous êtes coupable si vous employez des paroles dures ou décourageantes, surtout si vous laissez percer ou seulement soupçonner la passion qui vous emporte.

“ Vous êtes coupable si vous grondez un élève pour l'omission d'une chose dont il était dispensé légitimement.

“ Vous êtes coupable si, dès l'abord et sans attendre d'explication, vous rejetez les excuses comme des mensonges.

“ Vous êtes coupable si vous exigez avec la même rigueur l'accomplissement des devoirs essentiels et celui des choses de moindre importance.

“ Vous êtes coupable si vous vous montrez soupçonneux, si vous laissez apercevoir à vos élèves une sorte de répugnance qui leur fasse désespérer de jamais satisfaire leur maître, si vous ne louez jamais et si vous ne manifestez jamais votre contentement, tandis que vous n'épargnez pas les réprimandes.

“ Vous êtes coupable si, vous laissant aller contre un élève à une opinion préconçue, vous prenez en mauvaise part tout ce qui vient de lui,

“ Vous êtes coupable si, toujours préoccupé de l'observation de la règle, vous ne saviez rien passer à la légèreté ni à la faiblesse de l'enfant.

“ Vous êtes coupable si vous donnez à dessein des ordres tellement équivoques et ambigus, que vous vous réserviez le droit de blâmer votre disciple, quel que soit le résultat de ses efforts.

“ Vous êtes coupable si vous refusez sans raison une chose légitime et toute simple.

“ Vous êtes coupable si vous interprétez toujours avec rigueur ce qui paraît douteux.

“ Vous êtes coupable, en un mot, si vous négligez l'observation de la règle suivante qui est pleine de sagesse : Que le maître ne soit pas trop prompt à punir. Qu'il dissimule plutôt, lorsqu'il le pourra sans dommage pour personne. Qu'il ne frappe personne, qu'il ne blesse aucune susceptibilité par des paroles déplacées ; qu'il n'appelle personne autrement que par son nom ; et dans le cas d'une grande faute qui demande une grande pénitence, si ce maître a un supérieur, qu'il envoie l'élève à ce dernier.

“ N'attaquez point toute une division, en général, lorsqu'il est arrivé quelque faute. Cette règle est essentielle. Tâchez de découvrir les coupables, dissimulez si vous ne les distinguez pas avec pleine certitude. Les enfants sont des enfants, et il y a des jours où l'on ne saurait deviner ce qui les rend plus légers et plus inappliqués. En pareil cas, exigez d'eux ce qui est indispensable. Ce n'est pas le moment de les pousser, vous en auriez plus tard du regret.

“ Si vous rencontriez un esprit rebelle qui, après avoir fait des fautes considérables, refusât de se soumettre, n'essayez pas de le réduire par vous-même ; vous compromettriez votre autorité. Attendez et consultez-vous à loisir avec votre supérieur, les parents de l'élève ou même les commissaires. Si le jeune homme s'avise de vouloir sortir de la classe, laissez-le aller comme si vous en étiez bien aise : vous le retrouverez au retour, et c'est alors qu'il devra plier. Lorsqu'il sera sorti, ne vous avisez pas de jurer qu'il ne rentrera jamais en classe sans avoir été puni publiquement. Dites plutôt qu'il devra se soumettre à de bonnes conditions, et que vous seriez bien aise qu'une personne d'autorité, le principal de l'école, par exemple, ou un des commissaires, vous le ramenât en vous faisant des excuses pour lui ; car il est certaines occasions où pour certains enfants nous sommes bien obligés de nous contenter de cette sorte de réparation ; et, puisqu'il faut en passer par là, nous devons nous-mêmes accoutumer les enfants à regarder cette punition comme la plus grande de toutes. L'opiniâtreté de certains maîtres à ne pas s'en contenter, annoncerait peu de jugement, de modération et de religion. Un peu plus tôt ou un peu plus tard, il en deviendrait la victime.

“ Je ne prolongerai pas indéfiniment ces détails, d'autant plus que je ne regarde pas encore ma tâche comme remplie. Il ne suffit pas de condamner, il importe encore d'aider à jeter le plus de lumière possible sur le sujet de cet entretien, et j'ai hâte d'indiquer les caractères d'un gouvernement ferme et doux, pour vous aider à diriger votre barque sur une mer semée d'écueils. Cette fois encore, ce sera un père de la compagnie de Jésus, le Révérend Père Binet qui sera notre pilote. Quarant-

te ans d'expérience et le témoignage unanime de tous ceux qu'il gouverna, donnent à ses paroles une autorité importante.

“ Si vous voulez, dit ce père, arriver autant qu'il est possible à notre faiblesse, jusqu'à la perfection du gouvernement, ferme et doux à la fois, observez les règles suivantes :

“ Ne commandez jamais précipitamment, ou par rencontre ou par hasard.

“ N'ordonnez jamais rien lorsque vous êtes échauffé, ou quand la passion peut réclamer sa part des ordres que vous donnez.

“ Ne contestez jamais avec opiniâtreté, et ne défendez pas votre conduite ou votre manière de voir contre vos inférieurs. “ Cela ne mène à rien qu'à inspirer l'aigreur.

“ Donnez à un cœur serré par la douleur la facilité de s'ouvrir et le temps de se préparer à recevoir avec humilité ce que vous voulez lui imposer.

“ Quand vous refusez quelque chose, que ce soit de manière à faire sentir votre regret de ne point accorder ; faites connaître que les règlements et la nécessité vous y obligent ; que, dans une autre occasion, vous serez très aise d'accorder une chose agréable. En un mot, si le cœur et le sang se révoltent contre le refus, que la raison soit au moins convaincue de sa nécessité.

“ Lorsque vous accédez à une demande, faites-le de bonne grâce, et non avec les marques de l'ennui, ni après plusieurs refus, ni après tant de pourparlers qu'on en perde toute obligation.

“ Faites-vous aimer en aimant vous-même cordialement et paternellement, bien persuadé que la voie du cœur est celle de la volonté.

“ Ne soyez jamais ni assez aveugle ni assez passionné pour croire que vous avez toute la douceur nécessaire. Ne vous reposez pas sur vos bonnes intentions. De la douceur à la pratique de cette vertu il y a toute la distance du désir à l'effet.

“ Evitez avec vos inférieurs des airs fiers, des discours vides, des paroles entrecoupées, des gestes menaçants, et si vous avez de telles manières, ne vous excusez point sur une longue habitude de nature, l'habitude ne vous rend que plus coupable ; humiliez-vous et corrigez-vous.

" Ne vous emportez pas pour des riens.
 " Si vous vous êtes trompé, avouez-le
 franchement, réparez votre erreur sur
 le champ, et si quelqu'un a été blessé in-
 justement, donnez lui des marques spé-
 ciales de bonté.
 " Lorsque vous êtes obligé d'user de
 rigueur, faites que tout le monde com-
 prenne votre répugnance à en agir ainsi.
 " Vis-à-vis des élèves les plus indomp-
 tables, souvenez-vous toujours de l'ex-
 emple du bon Pasteur, qui ne casse pas
 les trois autres jambes de sa brebis par-
 ce qu'elle s'en est fracassé une, mais qui
 s'expose à mille fatigues pour la rame-
 ner doucement au bercail.
 " Ne faites point languir ceux auxquels
 vous voulez accorder quelque grâce, de
 telles lenteurs enlèvent au bienfait son
 mérite.
 " Ne reprochez jamais vos faveurs à
 quelqu'un.
 " Dès qu'une faute est réparée, oubliez-
 là, et reprenez avec le coupable des ma-
 nières affectueuses.
 " Ne vous opiniâtrez jamais à prouver
 que vous avez raison envers et contre
 tous.
 " Ainsi faisant :
 " Vous conduirez vos élèves avec plus
 de facilité.
 " Vous ne précipiterez rien, et vous
 irez plus droit à votre but, parce que
 vous déciderez avec calme.
 " Vous gagnerez le cœur de vos enfants,
 et vous les dirigerez nécessairement au
 bien.
 " Vous mettrez toujours les méchants
 dans leur tort, et vous les ferez condam-
 ner par tout le monde.
 " Vous ramènerez forcément à vous
 ceux qui s'en seront éloignés par malice
 ou par légèreté.
 " Vous avancerez personnellement
 dans la vertu puisque vous ferez de ceux
 mêmes qui abusent de votre bonté des
 sujets d'exercer une plus profonde hu-
 milité et une plus ardente charité.
 " Votre patience viendra lentement à
 bout de détruire les obstacles contre les-
 quels se serait brisée votre autorité.
 " Vous serez soutenu dans vos épreu-
 ves par les vœux et l'amour de tous vos
 inférieurs.
 " Vous assurerez la conversion de ceux
 que vous aurez ramenés de leurs égare-
 ments, selon cette parole de N.-Sei-
 gneur, que celui-là aime davantage à
 qui on a plus pardonné.

" Et, pour tout dire en un mot, vous
 serez semblable aux anges de Dieu qui
 poursuivent les pécheurs de leur amour
 et de leurs bons conseils, et qui se ré-
 jouissent davantage de la conversion
 d'un coupable que de la persévérance
 de quatre-vingt-dix-neuf justes
 " Au surplus, on a tout dit en faveur
 de celui qui gouverne avec douceur,
 lorsqu'on a répété cette parole du Sau-
 veur : Bienheureux ceux qui sont doux,
 ils posséderont la terre.

Et la séance est ajournée au lendemain à 9-30 heures de l'avant-midi

SÉANCE DU 26.

Présidence de M. P. L. O'Donoghue.
 Présents : M. l'ex-inspecteur F. X. Valade, MM. U. E. Archambault, L. A. Primeau, A. Grant, J. T. Dorais, L. Fayt, T. Whitty, W. H. Tétrault, J. Baril, D. Boudrias, A. P. Gélinas, M. Daly, Jos. Daly, J. G. W. McGown, O. E. Dalaire, I. Nadon, L. J. R. Bellefeuille, G. St.-Jacques, J. C. Dupuis, J. B. E. Demers, S. Aubin, L. A. Brunet, P. A. Ouellette, Elias Thibault, J. E. T. Barrette, Jos. Lavoie, P. J. L'Heureux, N. Nolin, F. X. P. Demers.

M. J. T. Dorais donne quelques mots d'explication sur un " Bulletin mensuel ", qu'il a préparé lui-même, pour l'usage des écoles de la province. Il engage messieurs les instituteurs de la campagne à le faire connaître aux autorités scolaires de leurs paroisses respectives, et il ne doute pas qu'après essai, instituteurs et parents le maintiendront, puisqu'il a pour but de renseigner ces derniers sur ce que font leurs enfants à l'école.

M. le secrétaire fait ensuite lecture à l'assemblée du rapport du " Conseil d'administration de l'Association " concernant l'article quatorzième de la Constitution, à savoir ; " Qu'il est préférable, dans l'intérêt de l'Association, " que cet article soit maintenu.

M. W. H. Tétrault, propose, en conséquence, secondé par M. T. Whitty que ce rapport soit adopté.

M. J. G. W. McGown propose en amendement, secondé par M. C. Dupuis, que l'article quatorzième de la Constitution soit retranché.

Après une longue discussion à laquelle prirent part MM. U. E. Archambault, J. G. W. McGown, L. A. Primeau, J. T.

Dorais, D. Boudrias, W. H. Tétrault et F. X. P. Demers, l'amendement fut mis aux voix et adopté.

M. M. Daly fait ensuite à l'auditoire une intéressante causerie sur l'*enseignement de la géographie*.

Il croit que l'on a trop, jusqu'aujourd'hui, donné d'importance à la géographie politique au grand détriment de la géographie physique, dont l'enseignement a presque été mis de côté ; car, dit-il : " *quo bon s'évertuer à charger la mémoire des enfants de la population des différents pays du globe, de leur étendue ; à leur faire apprendre par cœur une nomenclature interminable de noms et de chiffres qui a bien que vrais aujourd'hui, peuvent être faux demain ?* "

M. le conférencier est d'opinion que la meilleure méthode d'enseigner la géographie avec fruit, serait de faire peu usage du livre de texte, et d'avoir des classes bien pourvues de cartes géographiques, en relief autant que possible, de globes, etc., afin que l'instituteur pût expliquer sa leçon avec avantage, et la commenter longuement au besoin. Par ce moyen, l'élève, n'étant pas astreint au livre de texte, aura de l'attrait pour cette science, et le maître sera forcé de donner de nombreuses explications, qui seront mieux apprises puisqu'elles seront mieux comprises.

M. l'ex-inspecteur Valade félicite le conférencier de l'heureuse idée qu'il a eue d'attirer l'attention des instituteurs sur l'enseignement si important de la géographie. Il espère que ces messieurs sauront tirer profit des sages conseils et des exemples que M. Daly a su si bien introduire dans son travail, et que l'enseignement de cette science sera à la hauteur de son importance.

M. le président soumit, de nouveau, à l'assemblée le sujet de discussion suivant :

" Dans les écoles primaires, excepté pour l'enseignement de la lecture, doit-on permettre à l'élève d'avoir un livre de *texte entre les mains ?* "

M. I. Nadon dit que depuis la dernière conférence, c'est-à-dire deux mois, il a fait l'expérience de l'enseignement oral—ou sans livre de texte—et que les résultats obtenus ont de beaucoup modifié son opinion primitive. La seule objection qu'il ait à l'enseignement oral absolu, c'est que les autorités scolaires n'y sont pas préparées.

Car, dit-il, à un examen public, la première chose que fait un commissaire, c'est de prendre un livre de texte sur la matière qu'il veut examiner, et si l'élève n'est pas en état de donner le mot à mot de la phraséologie de l'auteur, l'instituteur est immédiatement mal noté. Quant à lui, il est convaincu que l'enseignement oral est de beaucoup préférable à l'enseignement au moyen du livre de texte.

M. D. Boudrias est d'avis que l'enseignement oral ne doit pas aller jusqu'à retrancher tous les livres de texte ; et pour plusieurs raisons : d'abord, l'absence, même peu fréquente d'un élève, le manque de talents, etc., sont des raisons péremptoires pour que le livre de texte soit conservé ; ce sera pour l'élève un auxiliaire auquel il pourra toujours avoir recours, s'il veut se tenir au niveau des capacités des autres élèves.

Il reconnaît que l'on a parfois fait un abus du livre de texte, et le moyen de remédier à cet inconvénient, c'est d'avoir une bonne méthode. L'instituteur ne sera pas, alors, obligé de mettre le livre de texte de côté ; mais, au contraire, il le connaîtra qu'il lui est nécessaire.

M. F. X. Valade approuve beaucoup l'enseignement oral, mais il craint que ce soit un obstacle au développement de la mémoire, faculté si importante, qui ne peut être bien développée qu'au moyen du livre de texte.

M. F. X. P. Demers dit, qu'avant de se prononcer sur un sujet si important, et qui produirait un changement radical, il serait très à propos de jeter un coup d'œil rétrospectif sur ce qui se fait ailleurs. Depuis un assez grand nombre d'années, l'enseignement oral exclusif a préoccupé les plus grands pédagogues du jour, tant de l'Europe que des Etats-Unis.

S'appuyant sur ce mot de Montaigne : " Faites que vos élèves aient la tête bien faite et non bien pleine," tous nos éducateurs modernes, à l'instar des Pestalozzi, des Frœbel, des Locke, des Condillac, etc., ont essayé de faire comprendre avant de faire apprendre ; et afin d'arriver à ce résultat si désirable, tous les moyens imaginables ont été employés, et nul n'a donné de résultats aussi satisfaisants que l'enseignement oral. C'est, du reste, ce qu'a dû constater M. Buisson, délégué du gouvernement français à l'exposition de Vienne en 1873, quand il dit dans son rapport : " Que les

pays les plus avancés en matière scolaire sont ceux qui comptent le plus sur l'enseignement oral." Et il ajoute, en parlant de la France, ouvrons le programme des études de la ville de Paris, et laissons parler M. Gréard, directeur de l'instruction publique du département de la Seine : " Ménager les préceptes, multiplier les exemples et les exercices ; ne jamais oublier que le meilleur livre pour l'enfant, c'est la parole du maître ; n'user sa mémoire, si souple, si sûre, que comme point d'appui, etc."

Après de semblables témoignages, il passe aux Etats-Unis où encore l'enseignement oral prend une très large part du temps de l'instituteur, et produit les plus heureux résultats. Il se demande ensuite, si ce système, bien que nouveau dans ce pays, ne devrait pas être inauguré ? Il cite les écoles de la ville de Montréal où l'on enseigne oralement plusieurs matières avec de grands succès.

S'appuyant sur son expérience, il est forcé d'avouer que dans l'école où il est employé, une même matière enseignée au moyen du livre de texte dans une classe et oralement, dans une autre composée d'élèves moins âgés, l'enseignement oral a donné de bien meilleurs résultats. Il se prononce donc fortement pour l'enseignement oral absolu, parce que ce mode est le plus avantageux pour les élèves, et que c'est le seul qui puisse faire de l'homme chargé d'instruire les enfants, non pas un simple *répétiteur*, mais un véritable *instituteur*.

M. W. H. Tétrault, corrobore ce qu'a dit M. Demers, et il croit qu'il y a un grand avantage à ne pas se servir de livre de texte. Car, ajoute-t-il avec beaucoup de raison, " si l'on peut enseigner une foule de choses aux petits enfants oralement, comme mon expérience me l'a prouvé depuis longtemps, à plus forte raison peut-on enseigner n'importe quelle matière à des enfants plus âgés et dont l'intelligence est plus développée.

Il est tout à fait d'opinion que l'enseignement oral est le plus profitable aux élèves, et le seul qui permette à l'instituteur de se servir d'un langage à la portée de l'intelligence des élèves qu'il a sans sa charge.

M. Dalairé croit qu'on ne doit pas retrancher le livre de texte pour l'enseignement d'aucune matière, excepté l'arithmétique où le livre de texte est plus nuisible qu'utile.

M. L. A. Brunet veut l'enseignement au moyen du livre de texte avec explications, afin d'habituer l'élève à résumer ses leçons, et l'empêcher d'apprendre machinalement.

M. le Président résume les débats, et croit exprimer l'opinion de la majorité de l'assemblée en disant que l' " on doit conserver le livre de texte, pourvu, toutefois, que les explications soient nombreuses et claires, et que l'enseignement oral ait une large part dans les leçons de chaque jour."

Vu l'heure avancée, le sujet de discussion suivant est renvoyé à la prochaine conférence :

" *Quelle est la meilleure méthode d'enseigner la langue maternelle ?* "

M. D. Boudrias propose, secondé par M. Dalairé : " que le vote pris aujourd'hui sur l'article XIVE de la Constitution soit reconsidéré à la prochaine conférence, adopté.

Et sur proposition de M. Demers, secondé par M. J. Baril, la séance est ajournée au dernier jeudi de janvier 1882, à 7.30 heures P. M.

F. X. P. DEMERS.

Secrét.-Archiviste.

Dix commandements pour l'instituteur qui veut avoir de l'ordre dans son école.

1. Tu prépareras chaque jour consciencieusement tes classes, afin de pouvoir donner ton enseignement d'une manière claire et méthodique. Si tu ne le fais pas, tu marcheras sans ordre, tu te fatigueras, tes élèves ne te suivront pas et ne te comprendront pas.

2. Tu seras dans ta classe un quart d'heure avant l'heure, afin d'y établir et maintenir l'ordre au fur et à mesure de l'arrivée des élèves. Avant d'entrer dans la salle, examine tes habits et ta tenue : qu'ils soient décents et propres ! Evite le luxe et la prétention dans la toilette. Sois toujours poli, impartial et juste envers tes élèves, et n'entre jamais en classe d'un air mécontent et fâché.

3. Tu habitueras tes élèves à préparer leurs leçons, leurs cahiers et autres objets d'enseignement avant l'ouverture de la classe, afin que les exercices puissent commencer dès que la prière aura été faite. Ta parole ne sera ni monotone ni accompagnée de gestes ou de mouvements du corps disgracieux.

4. Tu approprieras ton enseignement aux aptitudes et au degré d'instruction de tes élèves. Tu ne les supposeras jamais plus avancés qu'il ne le sont réellement ; tu resteras toujours en deçà, tout en cherchant à entretenir leur naturelle curiosité. Habitue-les au travail personnel ; c'est une ga-

rantie d'ordre qui ne leur laisse pas le temps d'avoir la tête à des choses futiles.

5. Tu auras soin de bien subdiviser les parties difficiles de tes matières d'enseignement, afin de faciliter leur tâche. Tu rempliras les pauses dans l'enseignement par un chant ou un conte. Cela rafraîchira l'esprit de tes élèves, et te feras écouter plus attentivement après. Ne crois pas qu'une plaisanterie soit un péché pédagogique.

6. Tu placeras les trouble-repos dans ton voisinage, et autant que possible de manière à mettre un enfant colère entre deux autres flegmatiques. Tu maintiendras et tu avertiras les élèves individuellement ou toute la classe par un petit nombre de signaux précis et toujours les mêmes.

7. Tu prendras autant de soin à observer les prescriptions du tableau horaire, pour les leçons comme pour les repos et les pauses, de manière à n'avoir pas besoin d'accorder de permission de corties pendant les explications ou les interruptions.

8. Tu auras soin d'occuper tous les élèves. Mais un seul répondra à ta question.

9. Tu éloigneras de la classe tout ce qui pourrait déranger le maître ou les élèves. Tu ne permettra pas que les élèves se plaignent ou dénoncent pendant que tu parles ; tu seras sobre d'avertissements, d'inscriptions au registre des notes ou de réprimandes. Tu ne leur diras jamais de surnom ou d'injure. Ceux qui arrivent en retard ne devront pas se tenir en dehors des bancs, et ils ne diront la cause de leur retard que lorsque la leçon sera terminée.

10. Tu auras soin de conquérir et de conserver l'estime des parents. Car l'enfant transporte à l'école les propos qu'il entend tenir à la maison, les dit à ses camarades et nuit ainsi à la discipline. Tout ton art consistera à maintenir l'ordre et la discipline. Celui qui y parvient sans punition, mérite le nom d'instituteur-modèle.

Un pédagogue dit : " Il faut chercher dans l'instituteur la cause de toutes les désobéissances et de la mauvaises tenue des élèves. " Si les enfants ne se tiennent pas tranquilles pendant une leçon, c'est qu'ils ne se trouvent pas dans leur situation normale. Un enfant bien portant n'est immobile que pendant qu'il dort. Occupez donc ses mains, offrez à sa langue bavarder l'occasion de parler, et il ne vous fatiguera pas de ses causeries.

(Journal des instituteurs autrichiens.)

Des synonymes.

(Suite.)

C'est au temps de leur enfance et de leur adolescence que les peuples forment, construisent leur langue avec les débris d'autres langues. Alors l'âme populaire semble posséder le don merveilleux de

refléter toutes les nuances des idées et des choses, et de fixer ces nuances dans des expressions d'une richesse et d'une délicatesse infinies.

Puis, après cette efflorescence poétique, après le printemps durant lequel les hommes parlent comme les oiseaux chantent, c'est à-dire spontanément, vient la phase de la réflexion, l'âge de la raison. Par suite d'une multitude de causes qu'il serait trop long d'énumérer ici, les âmes subissent dans cette phase une sorte de refroidissement qui affaiblit en elles, avec la simplicité, et, par conséquent la profondeur du regard, le sens des nuances du langage primitif.

De là, la théorie des synonymes, théorie qui est un des symptômes les plus marqués et les plus affligeants de la décadence.

En quoi consiste en effet cette théorie, si ce n'est à éteindre ou à confondre dans une même expression deux, trois, quatre mots qui sont sortis de l'âme de nos pères comme autant de nuances graduées d'une couleur principale ? Appliquez maintenant ce procédé à tous les mots de notre langue qui le comportent, et voyez ce qu'il peut nous faire perdre de richesses, de tons et de couleurs. Le nombre des groupes de prétendus synonymes s'élève à 1,488 environ, ce qui à deux mots seulement par groupe, donne une perte de 744 mots.

Il est donc, comme on le voit, aussi urgent que salutaire de ne point laisser s'accomplir cet appauvrissement dont la théorie des synonymes menace notre langue.

C'est la raison qui nous fait revenir sur ce sujet capital. Il ne s'agit pas ici de minuties grammaticales d'un intérêt tout à fait secondaire, mais de la connaissance intime des ressources de la langue française.

C'est l'occasion de rappeler les paroles que Quintilien adressait à ses contemporains à une époque qui, sous le rapport de la langue, avait plus d'un rapport avec celle que nous traversons. " Il faut, disait-il, se préparer à parler par une étude sérieuse et profonde de la langue : les choses alors se présenteront à l'esprit avec les mots convenables ; et l'auteur, uniquement occupé du but qu'il se propose, y dirigera son éloquence avec un succès d'autant plus grand qu'il aura ac-

quis plus de facilité dans sa langue, et qu'il la parlera avec plus de justesse."

Dans sa jeunesse, Cicéron, ce maître de la parole chez les Romains, lisait avec attention une tirade de beaux vers ou quelque pièce d'éloquence, dans la vue de retenir le fond des choses, et de le rendre ensuite en d'autres termes, les meilleurs toutefois qu'il lui serait possible. "Mais je m'aperçus ensuite, dit-il, que cet exercice était vicieux, parce que l'auteur que je prenais pour modèle avait employé les termes les plus propres à son but, les plus brillants, les meilleurs : de sorte que, si j'usais des mêmes termes, c'était peine perdue ; et si j'en choisissais d'autres, c'était un travail nuisible, qui m'accoutumait à user de termes impropres."

La Bruyère, qui connaissait les fines- ses et les difficultés de l'art d'écrire, remarque qu'entre toutes les différentes expressions qui peuvent rendre une seule de nos pensées, il n'y en a qu'une qui soit la bonne ; qu'on ne la rencontre pas toujours en parlant ou en écrivant ; mais qu'il est vrai néanmoins qu'elle existe ; que tout ce qui ne l'est point est faible, et ne satisfait pas un homme d'esprit qui veut se faire entendre. Cet embarras vient communément de ce qu'on ignore la juste valeur des termes, qu'on n'en apprécie pas les différences.

Avant donc de parler ou d'écrire, préparons nos couleurs, et n'en confondons pas les diverses nuances.

Les exemples de prétendus synonymes que nous allons ajouter à ceux que nous avons déjà donnés, seront suffisants, pensons-nous, pour ouvrir la voie à des études plus complètes dans cette direction, études que chacun peut et doit faire lui-même.

EXTÉRIEUR, DEHORS, APPARENCE.

L'*extérieur* est ce qui se voit, il fait partie de la chose, mais il est le plus éloigné du centre. Le *dehors* est ce qui environne, il n'est pas proprement de la chose, mais il en approche plus. L'*apparence* est l'effet que la vue de la chose produit, ou l'idée qu'on s'en forme par cette vue.

Les toits, les murs, les jours, les entrées font l'*extérieur* d'un château ; les cours, les jardins, les avenues en font les *dehors* ; la figure, la grandeur, la situation et le plan de l'architecture en font l'*apparence*.

Dans le sens figuré, *extérieur* se dit plus souvent de l'air et de la physionomie des personnes ; *dehors* est plus ordinaire pour les manières et pour la défense ; et *apparence* semblent être plus d'usage à l'égard des actions et de la conduite.

L'*extérieur* prévenant n'est pas toujours accompagné du vrai mérite. Les *dehors* brillants ne sont pas les preuves d'une fortune solide. Les pratiques de dévotion ne sont souvent que des *apparences* qui ne décident rien sur la vertu.

INTÉRIEUR, INTENE, INTRINSÈQUE.

Intérieur se dit plus particulièrement des choses spirituelles ; *interne* a plus de rapports aux parties du corps ; et *intrinsèque* s'applique à la valeur ou à la qualité qui résulte de l'essence même des choses, et indépendamment de l'estimation des hommes.

La dévotion doit être *intérieure*. Les maladies *internes* sont les plus dangereuses. Les fréquentes mutations des monnaies ont appris à faire attention à leur valeur *intrinsèque*.

CHAGRIN, TRISTESSE, MÉLANCOLIE.

Le *chagrin* vient du mécontentement et des tracasseries de la vie. La *tristesse* dit plus ; elle est ordinairement causée par les grandes afflictions. La *mélancolie* est un effet du tempérament ; les idées noires y dominant.

L'esprit devient inquiet dans le *chagrin*, lorsqu'il n'a pas assez de force et de sagesse pour le surmonter. Le cœur est accablé dans la *tristesse*, lorsque, par un excès de sensibilité, il s'en laisse entièrement saisir. Le sang s'altère dans la *mélancolie*, lorsqu'on n'a pas soin de se distraire.

MALHEUR, ACCIDENT, DÉSASTRE.

Tous ces mots annoncent et désignent un fâcheux événement ; mais le *malheur* s'applique particulièrement aux événements de fortune et de choses étrangères à la personne. L'*accident* regarde proprement ce qui arrive dans la personne même.

C'est un *malheur* de perdre son argent ou son ami. C'est un *accident* de tomber et d'être blessé. C'est un *désastre* de ce voir tout à coup ruiné et déshonoré dans le monde.

On dit un grand *malheur*, un cruel *accident*, un *désastre* affreux.

PLAISIR, DÉLICE, VOLUPTÉ.

L'idée de *plaisir* est d'une bien plus vaste étendue que celle de *déllice* et *volupté*, parce que ce mot a un plus grand nombre d'objets que les deux autres : ce qui concerne l'esprit, le cœur, les sens, la fortune, enfin tout est capable de nous donner du *plaisir*. L'idée de *déllice*, au contraire, gagne en force ce qu'elle perd en étendue. Le sentiment que le mot *déllice* exprime est moins général, mais plus profond que celui exprimé par *plaisir*.

Même remarque à faire sur *volupté* par rapport à *déllice* ; plus énergique que *déllice*, il est aussi plus circonscrit : c'est l'inverse du plaisir.

Ces mots, surtout au pluriel, ont une signification collective embrassant l'objet ou la cause d'où naît le sentiment qu'ils expriment. Ainsi, on dit d'une personne : qu'elle se livre entièrement aux *plaisirs*, qu'elle jouit des *délices* de la campagne, qu'elle se plonge dans les *voluptés*. Alors le mot de *plaisirs* a plus de rapports aux pratiques personnelles, aux usages, aux passe-temps, tels que la table, le jeu, les spectacles, etc. Celui de *délices* en a davantage aux agréments que la nature, l'art, les lettres fournissent. Ainsi l'étude des oiseaux, la vue de ce tableau, la lecture de cet ouvrage font mes *délices*. Celui de *volupté* désigne proprement des excès qui tiennent de la mollesse, de la débauche, du libertinage, recherchés par un goût outré, assaisonnés par l'oisiveté, et préparés par la dépense. Pris au figuré et dans un sens religieux et mystique, il sert à exprimer les joies inénarrables que l'âme goûtera dans le ciel.

AISE, CONTENT, RAVI.

Ces trois termes expriment la situation agréable de l'âme avec des nuances gradées progressivement. Cette gradation me paraît avoir sa cause dans le plus ou moins d'intimité qu'ont avec l'âme les choses qui lui procurent de l'agrément.

Nous sommes bien *aises* des succès qui ne nous regardent qu'indirectement ou qui, nous regardant directement, n'ont pour nous qu'une importance secondaire. Mais l'accomplissement de nos desirs dans ce qui nous regarde plus personnellement et plus vivement, nous rend *contents*. La forte impression du plaisir fait que nous sommes *ravis*.

SATISFAIT, CONTENT.

On ne doit point employer indifféremment ces deux mots. On est *satisfait* quand on a obtenu ce qu'on souhaitait. On est *content* lorsqu'on ne souhaite plus.

Il arrive souvent qu'après s'être *satisfait*, on n'en est pas *content*.

La possession doit toujours nous rendre *satisfaits* ; mais il n'y a que le goût de ce que nous possédons qui puisse nous rendre *contents*.

“ Le contentement, observe Beauzée, est plus dans le cœur ; la satisfaction est plus dans les passions.” La *satisfaction* n'implique pas le bonheur, tandis que le *contentement* le suppose. Combien de fois arrive-t-il qu'on n'est pas *content* après s'être *satisfait* !

AISES, COMMODITÉS.

Les *aises* disent quelque chose de voluptueux, et qui tient de la mollesse. Les *commodités* expriment quelque chose qui facilite les opérations ou la satisfaction des besoins, et impliquent une idée de bien-être.

CONTINUATION, CONTINUITÉ.

Continuation est pour la durée. *Continuité* est pour l'étendue.

On dit la *continuation* d'un travail et d'une action, la *continuité* d'un espace et d'une grandeur ; la *continuation* d'une même conduite, et la *continuité* d'un même édifice.

CONTINUEL, CONTINU.

Il peut y avoir de l'interruption dans ce qui est *continuel* ; mais ce qui est *continu* n'est pas divisé ; ce qui est *continuel* n'est pas interrompu, bien que divisé. Le cliquetis d'un moulin en mouvement fait un bruit *continuel* ; mais ce bruit n'est pas *continu*, parce qu'il est composé de retours périodiques séparés par des intervalles de silence : il est divisé. Exemple : un jeu *continuel*, et une fièvre *continue*.

AFFREUX, HORRIBLE, EFFROYABLE, ÉPOUVANTABLE.

TABLE.

Ces mots, si souvent employés l'un pour l'autre, caractérisent cependant la même idée d'une manière diverse. Ce qui est affreux inspire le dégoût et l'éloignement ; une chose horrible excite l'aversion. L'*effroyable* fait peur ; on n'ose l'approcher. L'*épouvantable* cause l'étonnement et souvent la terreur : on le fuit.

P. CAUVELOT.

GÉOGRAPHIE.

Altitude de divers points du sol de l'Afrique.

		Mètres.	Verges.
Mont Kitima-Ndjaré,	Région du Nil,	5705	6239
Mont Kénia,	"	5500	6015
Mont Oucho,	"	5060	5035
Ras Dacham,	"	4620	5534
Mont Bouahit,	"	4510	4933
Mont du Pic,	Iles Açores,	4412	4845
Mont Hotta,	Région du Nil,	4231	4627
Ras Gouna,	"	4231	4627
Mont Cameroun,	Guinée du nord,	4197	4590
Mont Levingstone,	Afrique australe,	3800	4156
Pic de Teyde,	Ile de Ténérife,	3716	4065
Mont Hamdo,	Région du Nil,	3686	4031
Mont Sarenga,	"	5658	4001
Pic d'Antakaratra,	Madagascar,	3657	4000
Mont Miltsin,	Atlas,	3475	3801
Mont Oufoumbiro,	Région du Nil,	3300	3609
Pic Chathkin,	Afrique australe,	3136	3430
Pic Fernando-Po,	Ile Fernando-Po,	3108	3399
Mont des Sources,	Afrique australe,	3048	3324
Mont Alantika,	Guinée du nord,	3000	3281

Altitude de divers points de l'Océanie.

		Mètres.	Verges.
Mont Melbourne,	Terre Victoria,	4572	5000
Mont Ophir,	Sumatra,	4222	4618
Mont Mauna-Kéa,	Hawaï,	4197	4590
Mont Kinabalou,	Bornéo,	4172	4563
Mont Mauna-Loa,	Hawaï,	3135	4523
Mont Owen Stanley,	Nou. Guinée,	4025	4402
Mont Indrapoura,	Sumatra,	3897	4261
Mont Erébus,	Terre Victoria,	3770	4123
Mont Cook,	Nouv.-Zélande,	3768	4121
Mont Semeron,	Java,	3729	2077
Mont Sukling,	Nouv.-Guinée,	3422	3742
Mont Terror,	Terres polaires,	3317	8627
Mont Singaliang,	Sumatra,	3080	3378
Mont Frankliu,	Nouv.-Zélande,	3050	3336

(Journal d'Education de Québec.)

Population des colonies anglaises de l'Australie.

Voici le résultat du recensement des colonies anglaises de l'Australie, pris en avril dernier :

	Habitants.
Nouvelle-Galles du sud.....	750,800
Nouvelle-Zélande.....	489,500
Victoria.....	855,500
Australie sud.....	277,500
Tasmanie.....	115,600

Population de l'Inde anglaise.

D'après le recensement qui vient d'être terminé, la population de l'Inde anglaise est de 252,000,000 d'habitants.

VERS A APPRENDRE PAR CŒUR.

I.

LE PETIT DOIGT DE MAMAN.

L'autre jour, j'étais en colère,
 J'ai battu ma petite sœur
 Bien fort !... puis, je l'ai fait se taire,
 Car elle criait de frayeur.
 Nous étions seuls ! Nul ne m'a vu,
 Et cependant maman l'a su...
 Par qui ? Par quoi ?
 Serait-ce par son petit doigt ?
 Ce petit doigt, grande merveille,
 Comme vous, lui parle à l'oreille.
 Oui !... que je sois sage ou méchant.
 Il rapporte tout à maman !

Croiriez-vous bien qu'à notre porte
 Un pauvre se mourait de faim ?
 J'avais un sou, je lui porte
 Et je lui donne aussi mon pain.
 Nous étions seuls ! Nul ne m'a vu,
 Et cependant maman l'a su..
 Par qui ? Par quoi ?
 Serait-ce par son petit doigt ?
 Ce petit doigt, grande merveille,
 Comme vous, lui parle à l'oreille.
 Oui !... que je sois sage ou méchant,
 Il rapporte tout à maman !

Le mien (comprenez-vous la chose ?)
 N'est pas de moitié si savant,
 Jamais il ne parle, il ne cause,
 J'ai beau l'interroger souvent.
 Pourtant, puisqu'il est avec moi,
 Ce que je fais, vite il le voit...
 Serait-il sot, mon petit doigt ?
 Non ! mais peut-être qu'à l'oreille
 Il ne peut contera merveille,
 Parce qu'il manque aux doigts d'enfants
 Le cœur, qui dit tout aux mamans !

AUGUSTA COUPEY.

II.

LA CHATAIGNE.

" Que l'étude est mausade !
 A quoi sert de tant travailler ? "
 Disait, et non sans bâiller,
 Un enfant que menait son maître en promenade.
 Que lui répondait-on ? Rien. L'enfant sous ses pas
 Rencontre cependant une cosse fermée
 Et de dards menaçants de toute part armée
 Pour la prendre il étend le bras.
 " Mon pauvre enfant, n'y touchez pas !
 —Eh! pourquoi?— Voyez-vous mainte épine cruelle
 Toute prête à punir vos doigts trop imprudents ?
 —Un fruit exquis, monsieur, est caché là-dedans.

— Sans se piquer peut-on l'en tirer ? — Bagatelle !
 Vous voulez rire, je crois.
 Pour profiter d'une aussi bonne aubaine,
 On peut bien prendre un peu de peine
 Et se faire piquer les doigts.
 Oui, mon fils ; mais de plus, que cela vous enseigne
 A vaincre les petits dégoûts
 Qu'à présent l'étude a pour vous.
 Ces épines aussi cachent une châtaigne."

ARNAULT.

Question de Grammaire.

La locution "TOUT VIENT A POINT A QUI ATTENDRE" est-elle fautive, et devrait-on dire : TOUT VIENT A POINT QUI SAIT ATTENDRE ?

Pendant longtemps, la langue française fit emploi du relatif *qui* pour *si l'on*, *si quelqu'un*, ainsi que le montrent ces exemples :

Là put on voir dames noblement parées et richement atournées, *qui* (si on) eut loisir.

(Froissart, I. I., 31^r.)

L'on ne sauroit les faire obéir, *qui* (si on) ne les bat rudement.

(Chiffet, *Gramm.*, p. 134.)

Il dist que, *qui* (si quelqu'un) feroit la guerre en Bretagne, il repasseroit une autrefois pour la défendre.

(Commines, IV, 10.)

Par dieu, ilz se feront mal, *qui* (si on) ne les departira.

(Rabelais, *Pant.* II, 29.)

Ils voudroient sous ombre de ces mots, *qui* (si on) les croiroit, faire les saints intercesseurs.

(Calvin, *Inst.* 702.)

Qui (si on) lui pourroit un peu tirer les vers du nez,

Que nous verrions demain des gens bien étonnez !

(Corneille, *Veuve*, IV, 6.)

Un loup, dis-je, au sortir des rigueurs de l'hiver, Aperçut un cheval qu'on avait mis au vert ;

Je laisse à penser quelle joie.

Bonne chasse, dit-il, *qui* (si on) l'auroit à son croc !

(La Fontaine, *Fab.* V, 8.)

Cet emploi de *qui* tomba en désuétude au XVIII^e siècle, et il ne nous reste plus que dans l'expression *comme qui dirait*, mise pour *comme si l'on disait*, ainsi que dans la phrase qui fait l'objet de la question actuelle, laquelle a été conservée intégralement par les six premières éditions du dictionnaire de l'Académie dans la forme qu'elle avait revêue au XVI^e siècle :

Ce qu'il remonstra à Panurge, lequel luy dist secretement : Je foys vœu à Dieu, c'est cela. *Tout vient à point qui peult attendre.*

(Rabelais, *Pant.* liv. IV, ch. 43.)

Depuis lors, à l'instar de Furetière (éd. de 1727), MM. Bescherelle, Poitevin, Littré et même l'Académie de 1878, ont mis un à devant le pronom *qui* :

Tout vient à point à qui peut attendre.

Cela constitue-t-il une construction acceptable pour la phrase en tête de cet article ?

Je le dis avec regret ; mais pour moi, cette introduction de *à* est une faute, car il n'était pas plus permis de toucher à la construction de la phrase dont il s'agit, passée en quelque sorte à l'état de proverbe, qu'il le serait d'introduire la même préposition, par exemple, dans cette autre :

Amour apprend les âmes à danser,

qui appartient également à la catégorie des locutions invariables dans leur tenneur.

Du reste, un autre motif qui me fait blâmer l'introduction de *à* dans la phrase en question, c'est que, construite avec l'archaïsme, c'est une phrase conditionnelle, qui contient deux propositions, tandis que, construite avec *à*, elle n'en contient plus qu'une, et n'est pas la traduction exacte du sens renfermé dans :

Tout vient à point *qui* (si l'on) peut attendre.

— *Courrier de Vauzelas.*

Phrases à corriger.

1^o Vous comprenez que je ne vous donne pas le numéro de la maison, dans la crainte que le propriétaire ne me demande plusieurs centaines de mille francs de dommages-intérêts.

2^o Tous les Français sont égaux devant la loi, dit le premier article du Code ; il serait grand temps que cet article soit appliqué.

3^o Scaramouche fut absous par le public d'alors, et le comédien mourut dans un âge très avancé, non pas en odeur de sainteté, mais en rupture de larcins ou à peu près.

4° Il vient d'arriver en Europe un joli bouchon de carafe. Ce n'est rien moins qu'un diamant du poids de 150 carats, trouvé au Cap de Bonne-Espérance, et pour lequel on cherche acquéreur.

5° On nous a dit que si l'agitation qu'ils ont faite était loyale, la violence du langage dont ils se sont servi était inconstitutionnelle.

6° Nous estimons en effet que la droite pouvait trouver dans l'interpellation matière à autre chose qu'à des plaisanteries sur la connivence de M. Devès ou de M. Pascal Duprat.

7° Les différents discours qui se sont succédés n'ont pas eu l'importance respectueuse que leur attribuaient les prévisions générales.

8° Les candidats qui demandent un diplôme à ces bureaux devraient être sur le même pied que les normalistes, quant aux connaissances de pédagogie et de pratique.

9° Nous sommes persuadés qu'il y a certains souvenirs qu'il est dangereux d'agiter et qu'une nation a autre chose à faire qu'à récriminer sans cesse sur le passé.

10° Ce pays-là, vous n'en doutez pas, a toujours offert un abri inviolable aux souverains en rupture de trône.

11° Il est certain qu'ils voudraient être débarrassés de tels adversaires ; mais ils n'osent les renvoyer et ils souhaiteraient qu'ils quittent la France tout seuls.

12° Ce livre, publié il y a vingt ans au moins sur les affaires de votre pays, offre encore de l'intérêt, celui de choses vécues.

13° Il n'est pas jusqu'à son valet de chambre qui ne se croit obligé de manifester contre l'approbation qu'il a donnée à l'expulsion de ces pères.

14° Ces appels aux fidèles ne seraient-ils pas, qui sait ? des procédés purement humains employés pour provoquer de l'agitation, à seule fin de faire hésiter le gouvernement.

15° Pour nous, il nous semble que le ministre, qui a préféré prévenir que réprimer, a très bien compris le rôle de l'homme d'État.

16° A mon avis, il serait peu opportun de récriminer, attendu que c'est sur d'au-

tres que sur nous qu'il porte tous les efforts de sa surveillance.

17° Or, l'amendement que vous connaissez ne tend à rien moins, vous le savez, qu'à faire supprimer purement et simplement le projet de la commission.

18° Cet excellent homme nous paraît ne pas ignorer du tout la situation périlleuse dans laquelle il s'est placé. Il a, ce n'est pas douteux, des regrets, des découragements, des colères mêmes.

19° Il est bien évident que c'est aujourd'hui qu'il joue sa dernière carte, et que si, par maladresse, il refuse les propositions qui lui seront faites, c'en est fait de lui.

20° Après six jours de séances, dont quelques-unes, vous le pensez bien, n'ont pas laissé que d'être assez tumultueuses, on finit par se mettre d'accord.

Corrections.

1° ... centaines de mille francs de domages et intérêts (voir *Courrier de Vaugelas*, 2^e année, p. 18) ; — 2° ... il serait grand temps que cet article fût appliqué ; — 3° ... mourut ... mais ayant rompu avec les larcus ou à peu près ; — 4° ... ce n'est rien de moins qu'un diamant (le sens est affirmatif, il faut de) ; — 5° ... la violence du langage dont ils se sont servis ; — 6° ... dans l'interpellation matière à autre chose que des plaisanteries (voir *Courrier de Vaugelas*, 3^e année, p. 74) ; — 7° Les différents discours qui se sont succédé (depuis fort longtemps succéder n'est plus actif) ; — 8° ... sur le même pied que les normaliens (c'est par rien que nous terminons généralement les noms des élèves de nos écoles spéciales : *polytechniciens, saint-cyriens*, etc) ; — 9° ... a autre chose à faire que de récriminer sans cesse (cela signifie : à faire une chose autre que de récriminer) ; 10° ... aux souverains chassés de leur trône (ou ayant abandonné leur trône) ; — 11° ... et ils souhaiteraient qu'ils quittassent la France ; — 12° ... celui des choses au milieu desquelles on a vécu (le verbe vivre est neutre) — 13° ... son valet de chambre qui ne se croie (on met le subjonctif après il n'est pas jusqu'à) ; — 14° ... de l'agitation, afin de faire hésiter (c'est une traduction erronée de l'expression ancienne à cette fin) ; — 15° ... qui a préféré prévenir plutôt que de réprimer (après préférer, on met plutôt

devant l'infinifif suivant) ; — 16° ...que c'est sur d'autres que nous (pas de sur) ; — 17° ..que vous connaissez, ne tend à rien de moins (c'est le sens positif) ; — 18° ...des regrets, des découragements, des colères *même* (quand *même* vient après plusieurs substantifs, il reste invariable) ; — 19° ...qui lui sont faites, c'est fait de lui (le *en* est inutile puisqu'après c'est, il y a de lui) ; — 20° ...n'ont pas laissé d'être (depuis fort longtemps, on ne met plus *que* après *laisser*, employé avec la négation). — *Courrier de Vaugelas.*

DICTÉES ÉLÉMENTAIRES.

I.

Du genre dans les noms.

(Les noms masculins sont écrits en petites majuscules, et les noms féminins en italique.)

L'ENFANT est dans le JARDIN.—PIERRE étudie.—La sœur de JOSEPH COURT.—MAURICE va au CHAMP.—MON COUSIN est à l'école, et ma cousine est à la maison.—HENRI écrit sur son ardoise.—La lumpe éclaire.—Le TONNERRE gronde.—Le RUISSEAU traverse la prairie.—Le SOLEIL réchauffe la terre.—Le CHIEN jappe dans la cour.—Le CHARPENTIER travaille.—Le MOULIN moule le GRAIN.—Le VENT est fort.—Henriette dort dans son LIT.—Ma mère tricote, et mon PÈRE soigne son CHEVAL.—La brebis appelle son AGNEAU.—L'ÉCOLIER fait son DEVOIR.—La poule nous donne des ŒUFS.—Les BŒUFS rentrent à l'étable.—La vache nous nourrit de son LAIT.—Les CANARDS sont devant la grange.—Notre CHAT mange une souris.—Le COCHON sort de la porcherie.—MON SERIN chante dans sa cage.—La neige fond à la chaleur.—Le BOULANGER pétrit son PAIN.—Marie fait cuire la viande.—La nourrice berce l'ENFANT, et chante une chanson.—La voiture de mon ONCLE est cassée.—Ma tante arrose ses CHOUX.—La blanchisseuse lave une chemise.—Le MAÇON défait le MUR.—LQUIS a déchiré son LIVRE.—Le SERRURIER forge une clef.—La charrette est chargée de FOIN.

II.

(Distinction des genres comme dans la dictée ci-dessus.)

Le CHAT miaule.—Le POISSON nage.—Le BÛCHERON abat un ARBEE.—CHARLES

cueille des noisettes.—Le GIBIER abonde dans ce BOIS.—La lune éclaire.—Le CHEVAL hennit.—JEAN étudie sa leçon.—Le POULIN court dans le PRÉ.—Le ROSSIGNOL bâtit son nid.—L'alouette chante dans les AIRS.—La tourterelle roucoule.—DIEU a créé le CIEL et la terre.—Le PRUNIER est chargé de prunes.—La fraise a un goût délicieux.—LÉOPOLD mange une orange.—L'HIVER est une saison froide.—Les MOUTONS descendent de la montagne.—Un bon FILS cherche à plaire à son PÈRE et à sa mère.—Les abeilles sortent de leur ruche.—Le LIÈVRE est un ANIMAL craintif.—Le POMMIER, le POIRIER et le CERISIER ornent nos JARDINS et nos VERGERS.—Les YEUX, le NEZ, la bouche, le MENTON, les joues, les oreilles sont des parties de la figure.—L'OR et l'ARGENT sont des MÉTAUX précieux.—La patate est un ALIMENT sain.—Le BŒUF, l'ÂNE, le CHEVAL, le RENARD, le LAPIN, le LOUP, le LION, l'OURS, sont des ANIMAUX qui vivent sur la terre.—Le BROCHET, la carpe, l'anguille, le HARENG, le SAUMON, la morue, vivent dans l'eau.—La rouille ronge le FER et le CUIVRE.—Julie traite la vache, et Marguerite bat le BEURRE.—Les GARÇONS et les filles écrivent un DEVOIR.—L'ÉPICIER tire de ses caisses du SUCRE, du CAFÉ, de la chandelle et du SAVON.—Le BATEAU vogue sur la RIVIÈRE.—Le FEU a consumé cette église.

J. O. C.

DICTÉES SYNTAXIQUES.

Pendule. — Pourpre. — Trompette. — Voile.

I

L'application du pendule aux horloges est un des plus beaux présents que l'on ait faits à l'astronomie et à la géographie. (LAPLACE.)

La pendule est une horloge qui va au moyen d'un pendule. (LITTRÉ.)

Vous croyez donc que les dé plaisirs et les plus mortelles douleurs ne se cachent pas sous la pourpre ? (BOSSUET.)

L'ordre de la nature

Soumet la pourpre et la bure

Aux mêmes sujets de pleurs.

(J.-B. Rousseau.)

Le pourpre éblouissant, le tendre azur des cieux, Le blanc pur et le vert, sont le charme des yeux.

(DELILLE.)

La connaissance lui revint (au maréchal de Lorge), et peu à peu le pourpre parut partout. (ST.-SIMON.)

Le pourpre de Casius, considéré par quelques chimistes comme un deutostannate d'or, et par d'autres chimistes comme de l'or métallique, s'emploie dans la peinture sur porcelaine. (LITTRÉ.)

Sitôt que de ce jour
La trompette sacrée annonçait le retour... (RACINE.)

Ces trompettes de différents partis se sont rendus les dispensateurs de la louange et du blâme. (BERNARDIN DE ST.-PIERRE.)

On crut que c'était un prétexte pour nous épier ; *le trompette* eut ordre de demeurer et de suivre un des *trompettes* du roi, à qui on l'a donné en garde. (PELISSON.)

Et d'un discours en l'air qu'il forge en impos-
[teur.
Il me fait *le trompette* et le second auteur. (CORNEILLE.)

Cette chevelure que Dieu jeta comme un *voile* sur les épaules du jeune homme, et comme une couronne sur la tête du vieillard . . . (CHATEAUBRIAND.)

Les voiles des Taïtiens sont composées de nattes étendues sur un carré de roseaux, dont un des angles est arrondi. (BOUGAINVILLE.)

II.

Huyghens se rappela que Galilée avait employé *le pendule* à la mesure du temps ; mais *le pendule* ne servait alors que pour de petits intervalles. (BAILLY.)

Je regardais *ma pendule*, et prenais plaisir à penser : voilà comme on est quand on souhaite que cette aiguille marche ; et cependant elle tourne sans qu'on la voie, et tout arrive à la fin. (MME DE SÉVIGNÉ.)

Ce roi dans *la pourpre* a blanchi. (CORNEILLE.)

Rome, contre les rois de tout temps soulevée,
Dédaigne une beauté dans *la pourpre* élevée, (RACINE.)

Il est mort *du pourpre*. (ACADÉMIE.)

Il couvrit l'horizon d'un or brillant et pur,
Pour y répandre ensuite et *le pourpre* et l'azur. (PERRAULT.)

Faites deux *trompettes* d'argent, battues au marteau, afin que vous puissiez vous en servir pour assembler tout le peuple. (SACI.)

Trompette formidable et qu'Horeb entendit,
Quand sur le mont sacré l'Eternel descendit,
Et qui, des morts un jour réveillant la poussière,
Doit du monde embrasé, sonner l'heure dernière. (DEILLE.)

De votre haut savoir je serai *le trompette*. (TH. CORNEILLE.)

Autrefois toutes les femmes en France s'attachaient un *voile* sur la tête ; celui de la femme d'un gentilhomme lui descendait jusqu'aux talons. Au lieu qu'il était ordonné que *le voile* d'une bourgeoise ne lui passât pas la ceinture. (SAINT-FOIX.)

Ce pécheur, cette pécheresse, pour éviter de se cacher, tâche plutôt de cacher son crime sous *le voile* de la vertu. (BOSSUET.)

Et la nuit dans son *voile* humide
Dérobe tes bords à mes yeux. (BÉRANGER.)

Déjà dans les vaisseaux *la voile* se déploie. (RACINE.)
J. O. G.

DICTÉES D'ORTHOGRAPHE USUELLE

I. L'OURS.

Les ours communs sont des animaux sauvages et solitaires qui habitent les excavations les plus inaccessibles des forêts. Ils ont les oreilles courtes, arrondies, les yeux petits et pourvus d'une membrane clignotante ; leur museau est saillant, et ils ont l'organe de l'odorat extrêmement fin.

Dans tous les animaux de cette espèce, les jambes et les cuisses sont fortes et musculeuses, les pieds singulièrement longs, et les griffes si aiguës qu'ils grimpent sur les arbres les plus hauts avec une merveilleuse agilité. La voix de l'ours est sourde et menaçante. La graisse de cet animal est très estimée, à raison de sa saveur agréable et nourrissante. Les ours d'Amérique diffèrent de ceux d'Europe, en ce qu'ils sont plus petits, qu'ils ont le museau pointu et les oreilles plus longues. Leur poil est plus doux, plus lisse et plus luisant. Vers la fin de décembre, lorsque les ours sont devenus si gras et si replets qu'ils peuvent à peine marcher et qu'ils sont en état de fournir une grande quantité d'huile épaisse et grasse, les sauvages américains en font la chasse.

L'ours blanc a le corps plus song que les ours communs ; il a le poil long, rude et jaunâtre ; ses membres sont d'une force prodigieuse, son museau et ses ongles sont entièrement noirs. (*Journal des enfants.*)

II. L'HABITANT DE L'AFRIQUE CENTRALE.

Dans l'Afrique centrale, la maxime détestable : *chacun pour soi*, est poussée jusqu'à la bestialité. Tous les actes de l'africain, dit Burton, révèlent ce profond amour de soi qui, ailleurs, n'apparaît qu'en certaines circonstances. La gratitude n'existe pas chez lui, même à l'état d'espérance d'un futile bienfait ; il regarde la faveur que vous lui accordez comme le résultat de votre faiblesse et la preuve de sa force. Peut-être géмира-

il sur la mort d'un parent ou d'un fils ; mais le lendemain il aura oublié sa douleur. Il ne connaît l'hospitalité que par intérêt, sa première question est toujours : " Que me donneras-tu ? " Il assigne à l'étranger la plus mauvaise case du village, et l'envoie camper à la belle étoile s'il n'est pas satisfait. L'africain de cette région vous oblige à tout acheter, et vous laisserait mourir de faim au milieu de l'abondance, si vous n'aviez ni perles, ni étoffe à lui donner..... Il refusera une gorgée d'eau à l'homme qui meurt de soif, et n'étendra pas la main pour sauver une cargaison, fût-elle de mille piastres, s'il n'est payé pour le faire. En revanche, s'il vient à perdre une guenille, il en éprouve un chagrin aussi violent que ridicule. Parnimonieux, même à l'égard de ce qui le touche, il ne donne pas à manger à ses chiens, qu'il aime pourtant comme son fils, et rien n'égale sa surprise quand il voit un arabe faire porter du grain à son âne. Imprévoyant s'il en fut, il n'en est pas moins tellement avide qu'il vous réclamera des perles pour indiquer la route, et ne fera rien s'il n'est payé d'avance. (ARMAND DUBARRY.)

III. LE VÉSUVÉ.

Le Vésuve, montagne chérie et redoutée des Napolitains, fut, aux temps préhistoriques, un volcan insulaire. On sait comment la paisible montagne, couverte jadis des plus riches cultures jusque dans le voisinage du sommet noirci, révéla par une explosion soudaine la force terrible qui sommeillait dans ses profondeurs. Il y a quelque dix-huit siècles que son dôme, brusquement soulevé, fut réduit en poudre et projeté dans l'espace. Le nuage de cendres lancé dans les airs cacha toute la contrée sous d'immenses ténèbres; jusqu'à Rome le soleil en fut obscurci, et l'on crut que la grande nuit de la terre allait commencer. Quand la lumière reparut vaguement dans le ciel roux, tout était méconnaissable : la montagne avait perdu sa forme ; toutes les cultures avaient disparu sous la couche de débris, et des villes entières étaient ensevelies avec ceux des habitants qui n'avaient pu s'enfuir : on ne les a retrouvées que de nos jours.

Depuis le terrible événement, le Vésuve a fréquemment vomi des laves et des cendres ; il est même arrivé, en quatre cent soixante-douze, que ses poussières

d'éruption ont été transportées par le vent jusqu'à Constantinople, à la distance de mille cent soixante kilomètres. Jamais on n'a constaté de périodicité dans ces divers paroxysmes ; le Vésuve s'est parfois reposé assez longtemps pour que des forêts aient pu naître et grandir aux abords même du cratère ; mais depuis la fin du dix-septième siècle, les éruptions sont devenues plus nombreuses : il ne se passe pas de décade qu'il n'y en ait une ou deux, Chacune d'elles modifie le profil de la montagne ; tantôt le grand cône terminal à la forme la plus régulière, tantôt il est découpé par des brèches en deux ou trois pyramides distinctes ; suivant les époques, il est percé d'un simple cratère au fond duquel bouillonnent les laves, ou bien parsemé de lacs et de pustules d'éruption, ou muni d'un puissant vomitoire dont les rebords s'emboîtent les uns dans les autres ou se croisent diversement. La hauteur du mont ne change pas moins que sa forme, et les mesures les plus précises indiquent, d'éruption en éruption, des altitudes différentes. Toutes ces grandes révolutions sont accompagnées de changements intimes dans la composition des laves et dans la nature des gaz. (*L'Éducateur.*)

IV. LA PEAU.

La peau est une membrane ferme, élastique et résistante qui sert d'enveloppe au corps. Elle présente un certain nombre d'ouvertures établissant une communication entre l'extérieur et l'intérieur du corps. Au niveau de ces ouvertures, la peau n'est pas perforée ; elle se replie, se réfléchit sur elle-même et se prolonge dans les cavités intérieures dont elle forme la *peau interne* ou *peau rentrée* (*membrane muqueuse*).

La peau est l'organe du toucher ; elle nous met en rapport avec les qualités tactiles des corps extérieurs et nous garantit, jusqu'à un certain point, de leur action. A la surface libre de la peau, on observe des petits trous nommés *pores*. C'est par ces ouvertures que les parties du corps se débarrassent de certains matériaux inutiles ou nuisibles (acide carbonique, sueur), et que le sang de la peau reçoit de l'air (oxygène). Si cet échange n'avait plus lieu, la vie cesserait ; il y aurait *asphyxie*.

La peau est formée de deux couches superposées : l'*épiderme* et le *derme*. L'é-

épiderme ou *surpeau* est la couche supérieure, le derme ou *chorion* est la couche inférieure.

Le derme est d'une sensibilité excessive; il constitue la partie principale de la peau. Son épaisseur varie suivant les régions; ainsi à la paume de la main et à la plante des pieds, qui sont sans cesse en contact avec les objets extérieurs, le derme est très épais.

L'épiderme, qui est très mince, s'applique sur le derme à la manière d'un vernis et garantit les parties sensibles du derme contre le corps extérieurs.

Entre le derme et l'épiderme, il y a une matière colorante nommée *pigment*, qui donne à la peau les diverses colorations que l'on observe dans certaines parties du corps et chez les races humaines.

Ces colorations peuvent se rapporter à la couleur blanche, à la couleur noire et au rouge de cuivre. De là les noms des trois races principales : la race blanche, la race noire et la race jaune.

Le pigment est généralement en rapport avec la couleur des cheveux. (J. A. D., *La Gymnastique scolaire*).

V. LES ENVIRONS DE BAGDAD.

Environs enchanteurs de Bagdad, site rempli d'attraits, séjour de l'urbanité et des vertus aimables, non, il n'existe pas dans l'univers de contrée plus séduisante ! Les regards glissent mollement sur ces prairies émaillées comme sur un riche tapis nuancé des plus vives couleurs. Le zéphyr seul souffle dans ces beaux lieux, il porte dans l'âme une douce sérénité, et de la glèbe humide des campagnes s'élève un parfum plus ravissant que l'ambre. L'air le plus pur, intimement uni à la terre végétale de ce sol favorisé, lui fait produire des fruits aussi suaves que ceux du paradis. Sur les bords du Tigre, des groupes de jeunes garçons plus beaux que les Kataïens, au teint de neige, se livrent sans cesse à mille jeux folâtres, et dans les riantes vallées des chœurs de jeunes filles se présentent de toute part à la vue enchantée. Mille petites barques éclatantes sillonnent avec rapidité la surface du fleuve, et lui donnent l'aspect d'un nouveau ciel étincelant d'innombrables feux. Lorsqu'au lever de l'aurore, le zéphyr promène sur les fleurs son haleine embaumée, une pluie de perles descend des nuages dans la coupe élégante de la tulipe, et le sein de la verdure semble

recéler une mine de parfums. Au coucher du soleil, le ciel coloré par le reflet pompeux d'un million de roses offre à l'œil l'image d'un parterre ravissant, et au lever de ce bel astre, la terre étincelante de l'émail des fleurs semble avoir dérobé au firmament ses plus belles étoiles. Là, à demi cachée sous un voile de verdure, la rose couverte des perles de la rosée s'épanouit comme la joue vermeille des jeunes beautés du Kataï ; ici, semblable à une coupe de cristal où pétille un vin coloré comme l'ambre, le narcissé, mollement incliné sur sa tige, exhale les plus suaves odeurs. De toutes parts, le rossignol par son gosier flexible, l'alouette par ses chants aériens, font dans leur doux accord la plus belle mélodie. Tels sont les charmes que possède cette heureuse contrée. (*Les poètes arabes, Esquisses biographiques et littéraires* par DE LA COSTE)

J. O. C.

PROBLÈMES D'ARITHMÉTIQUE.

1° Un cultivateur a une terre mesurant trois arpents de largeur sur trente de profondeur. Quelle en est la superficie ? (Réponse : 90 arpents.)

Cette terre, qui a la forme d'un rectangle, renferme 90 carrés de un arpent de côté, disposés en trois rangées de trente carrés chacune.

$$\text{Donc } S = 30 \times 3 = 90 \text{ arpents.}$$

2° Cette terre est divisée, par des clôtures, en trois parties égales et principales, dans le sens de la largeur. La partie la plus rapprochée du chemin, sur laquelle il y a à déduire trois arpents occupés par le jardin, la maison et autres dépendances, est en pâturage ; la suivante est en foin ; l'autre, en grain.

Notre cultivateur a ensemencé de pois la moitié de cette dernière partie, semant $1\frac{1}{2}$ minot par arpent. Combien de minots de pois a-t-il semés, et quelle en est la valeur à 82 cents le minot ? (Réponse : 1° $26\frac{1}{2}$ minots ; 2° \$21.52 $\frac{1}{2}$.)

Solution :

$$(1). \quad 15 \times 1\frac{1}{2} = 26\frac{1}{2} \text{ minots.}$$

$$(2). \quad 26\frac{1}{2} \times 82 = \$21.52\frac{1}{2}.$$

3° Combien a-t-il semé de blé dans $6\frac{1}{2}$ arpents de bonne terre à $1\frac{1}{2}$ m. par arpent,

et quelle en est la valeur à \$1.20 le minot? (Réponse : 1° $9\frac{3}{4}$ minots ; 2° \$11.70.)

Solution :

(1). $6\frac{1}{2} \times 1\frac{1}{2} \equiv 9\frac{3}{4}$ minots.

(2). $9\frac{3}{4} \times \$1.20 = \11.70 .

4° Quelle étendue de terrain restait-il alors à ensemençer? (Réponse : $8\frac{1}{2}$ arp.)

Solution :

$35 - 15 - 6\frac{1}{2} = 8\frac{1}{2}$ arpents.

5° Il a été semé de l'orge dans les $\frac{3}{4}$ de l'étendue restante de terrain, à raison de $1\frac{1}{2}$ m. par arpent et cette orge valant 62 cents le minot. Dites la quantité et la valeur de l'orge semée. (Réponse : 1° $9\frac{9}{16}$ minots ; 2° \$5.92 $\frac{7}{8}$.)

Solution :

(1). $8\frac{1}{2} \times \frac{3}{4} = 6\frac{3}{8}$ arpents.

(2). $6\frac{3}{8} \times 1\frac{1}{2} = 9\frac{9}{16}$ min.

(3). $9\frac{9}{16} \times 62 = \$5.92\frac{7}{8}$.

6° Trouvez l'étendue de terrain qui restait alors. (Réponse : $2\frac{1}{8}$ arp.)

Solution :

$8\frac{1}{2} - 6\frac{3}{8} = 2\frac{1}{8}$ arpents.

7° Ces $2\frac{1}{8}$ arpents ont été ensemençés d'avoine à $2\frac{1}{2}$ minots par arpent, l'avoine se vendant 35 cents le minot. Dites la quantité d'avoine semée et la valeur de cette quantité. (Réponse : 1° $5\frac{5}{8}$ minots ; 2° \$1.85 $\frac{15}{16}$.)

Solution :

(1). $2\frac{1}{8} \times 2\frac{1}{2} = 5\frac{5}{8}$ min.

(2). $5\frac{5}{8} \times 35 = \$1.85\frac{15}{16}$.

8° Combien y a-t-il eu de minots de grain semés dans les 30 arpents? (Réponse : $50\frac{7}{8}$ minots.)

Solution :

$26\frac{1}{4} + 9\frac{3}{4} + 9\frac{9}{16} + 5\frac{5}{8} = 50\frac{7}{8}$ m.

9° Quelle est la valeur totale de ce grain? (Réponse : \$41.01 $\frac{5}{16}$)

Solution :

\$21.52 $\frac{1}{2}$ = valeur des pois.

11.70 = " du blé.

5.92 $\frac{7}{8}$ = " de l'orge.

1.85 $\frac{15}{16}$ = " de l'avoine.

\$41.01 $\frac{5}{16}$ = valeur totale.

10° Trouvez la valeur moyenne, par arpent, du grain semé.

Solution :

$$\begin{array}{r|l} 30 \text{ arps.} & 4101\frac{5}{16} \text{ cents.} \\ \hline & 136\frac{21}{30} = \$1.36\frac{31}{40} \end{array}$$

C. B.

Coteau du Lac, octobre 1881.

PROBLÈMES D'ALGÈBRE.

I. En multipliant un certain nombre par $3\frac{3}{7}$, ôtant 60 du produit, multipliant le reste par $2\frac{1}{2}$, et retirant 30, il ne reste rien. Quel est ce nombre? (Terquem.)

Solution :

Soit x = ce nombre :

$24x$

Alors $\frac{24x}{7}$ = ce nombre mul-

tiplié par $3\frac{3}{7}$;

$$\frac{24x}{7} - 60 = \frac{24x - 420}{7} = \text{le}$$

produit de ce nombre multiplié par $3\frac{3}{7}$, et diminué de 60 ;

$$\frac{24x - 420}{7} \times \frac{5}{2} - 30 =$$

$$\frac{120x - 2100}{14} - 30 =$$

$$\frac{120 - 2100 - 420}{14} = \frac{120 - 2520}{14} =$$

le 2d produit diminué de 30.

Mais ce dernier reste étant égal à 0, nous aurons l'équation—

$$\frac{120 - 2520}{14} = 0,$$

$$120x - 2520 = 0, \quad 120x = 2520 ;$$

$$\text{D'où } x = \frac{2520}{120} = 21,$$

nombre demandé.

II. Un marchand augmente sa fortune annuellement d'un tiers et en ôte chaque année 1000 fr. pour ses dépenses ; à la fin de la troisième année, après avoir retiré les 1000 fr., sa fortune est double. Combien avait-il au commencement ? (Terquem.)

Solution .

Représentons par x fr. ce qu'il avait au commencement ;

$$\text{Alors } x + \frac{x}{3} - 1000 = \frac{3x + x - 3000}{3}$$

$$= \frac{4x - 3000}{3} = \text{ce qu'il avait à la fin de la 1re année ;}$$

$$\frac{4x - 3000}{3} + \frac{4x - 3000}{9} - 1000 =$$

$$\frac{12x - 9000 + 4x - 3000 - 9000}{9} =$$

$$\frac{16x - 21000}{9} = \text{ce qu'il avait à la fin de la 2de année ;}$$

$$\frac{16x - 21000}{9} + \frac{16x - 21000}{27} - 1000 =$$

$$\frac{48x - 63000 + 16x - 21000 - 27000}{27} =$$

$$\frac{64x - 111000}{27} = \text{ce qu'il avait}$$

à la fin de la 3e année.

Mais, d'après les conditions du problème, ce dernier nombre étant double de celui qu'il avait au commencement, nous aurons l'équation—

$$\frac{64x - 111000}{27} = 2x,$$

$$64x - 111000 = 54x,$$

$$64x - 54x = 111000,$$

$$10x = 111000 ;$$

D'où x = 11100 fr., nombre cherché.

III. Un marchand augmente chaque année sa fortune de 20 p. 100, mais il ôte chaque année 1000 écus pour sa dépense ; à la fin de la troisième année, il se trouve qu'après avoir retiré les 1000 écus, sa fortune est de 200 écus de plus que les $\frac{2}{3}$ du premier capital. Quel était ce capital ? (Terquem.)

Solution :

Soit x = le premier capital ;

$$\text{Alors } \frac{6x}{5} - 1000 = \frac{6x - 5000}{5}$$

le capital à la fin de la 1re année ;

$$\frac{6x - 5000}{5} + \frac{6x - 5000}{25} - 1000 =$$

$$\frac{30x - 25000 + 6x - 5000 - 25000}{25} =$$

$$\frac{36x - 55000}{25} = \text{le capital à la fin de la 2de année ;}$$

$$\frac{36x - 55000}{25} + \frac{36x - 55000}{125} - 1000 =$$

$$\frac{180x - 275000 + 36x - 55000 - 125000}{125} =$$

$$\frac{216x - 455000}{125} = \text{le capital à la fin de la 3e année.}$$

Mais ce dernier capital étant, d'après les données du problème, égal au capital primitif, plus les $\frac{2}{3}$ de ce même capital augmentés de 200 écus, nous aurons l'équation—

$$\frac{216x - 455000}{125} - 200 = \frac{8x}{5},$$

$$216x - 455000 - 25000 = 200x,$$

$$216x - 200x = 480000,$$

$$16x = 480000 ;$$

$$480000$$

$$\text{D'où } x = \frac{\quad}{16} =$$

30000 écus, capital primitif demandé.

IV. Un paysan vend la moitié des œufs apportés au marché, et encore 4 ; ensuite il vend la moitié de ce premier reste, et encore 2 ; puis on lui vole 6 œufs de plus que la moitié, et il lui reste 2 œufs. Combien le paysan avait-il apporté d'œufs au marché ? (Terquem.)

Solution :

Représentons par x les œufs que le paysan avait apportés au marché ;

Alors $\frac{x}{2} + 4 = \frac{x+8}{2}$ = les œufs vendus dans la 1re vente,

Et $x - \frac{x+8}{2} = \frac{2x-x-8}{2} = \frac{x-8}{2}$ = ce qui lui reste d'œufs après la 1re vente ;

$\frac{x-8}{4} + 2 = \frac{x-8+8}{4} = \frac{x}{4}$ = les œufs vendus dans la 2de vente,

Et $\frac{x-8}{2} - \frac{x}{4} = \frac{2x-16-x}{4} = \frac{x-16}{4}$ = ce qui lui reste d'œufs après la 2de vente ;

$\frac{x-16}{8} + 6 = \frac{x-16+48}{8} = \frac{x+32}{8}$ = les œufs qu'on lui a volés,

Et $\frac{x-16}{4} - \frac{x+32}{8} = \frac{2x-32-x-32}{8}$

$= \frac{x-64}{8}$ = ce qui lui reste d'œufs en 3e lieu.

Mais, d'après les données du problème, ce dernier nombre étant égal à 2, nous aurons l'équation—

$$\frac{x-64}{8} = 2,$$

$x-64 = 16$;
D'où $x = 80$, nombre d'œufs cherché.

V. Un père distribue à ses cinq enfants

un certain nombre de pommes : au premier, il donne la moitié moins 8 pommes ; au second, la moitié du reste moins 8 pommes ; ainsi pour le troisième et le quatrième ; au cinquième, il donne les 20 pommes restantes. Combien avait-il de pommes ? (Terquem)

Solution :

Représentons par x le nombre de pommes à distribuer :

Alors $\frac{x}{2} - 8 = \frac{x-16}{2}$ = la part du 1er enfant,

Et $\frac{x}{2} + 8 = \frac{x+16}{2}$ = le 1er reste ;

$$\frac{x+16}{4} - 8 = \frac{x+16-32}{4} =$$

$\frac{x-16}{4}$ = la part du 2nd enfant,

Et $\frac{x+16}{2} - \frac{x-16}{4} = \frac{2x+32-x+16}{4}$

$= \frac{x+48}{4}$ = le 2nd reste ;

$$\frac{x+48}{8} - 8 = \frac{x+48-64}{8} = \frac{x-16}{8}$$

= la part du 3e enfant,

Et $\frac{x+48}{4} - \frac{x-16}{8} = \frac{2x+96-x+16}{8}$

$= \frac{x+112}{8}$ = le 3e reste ;

$$\frac{x+112}{16} - 8 = \frac{x+112-128}{16}$$

$= \frac{x-16}{16}$ = la part du 4e enfant,

Et $\frac{x+112}{8} - \frac{x-16}{16} = \frac{2x+224-x+16}{16}$

$$\frac{x + 240}{16} = \text{le 4e reste.}$$

Mais ce dernier reste étant, d'après les données du problème, égal à 20, nous aurons l'équation--

$$\frac{x + 240}{16} = 20,$$

$$x + 240 = 320 ;$$

D'où $x = 320 - 240 = 80$, nombre de pommes à distribuer.

J. O. C.

LECTURE POUR TOUS.

ANECDOTE.

Dans une académie de cette ville, maîtres et élèves sont réunis dans la salle d'étude, sous la présidence du chapelain de l'institution, lequel donne une leçon de catéchisme. Une porte, agitée par le vent, trouble le silence, le recueillement dont l'assemblée a besoin. L'un des professeurs va aussitôt mettre la bruyante porte à l'ordre, et s'en vient tranquillement reprendre sa place auprès du principal. Cette porte ne pouvait rester longtemps fermée, parce que le pêne faisait défaut à la serrure qui y était fixée, ainsi que le susdit professeur l'avait constaté ; en conséquence, elle recommença son bruit.

—La porte rit de vous, dit tout bas le principal au professeur.

—Naturellement, répond celui-ci sur le même ton ; elle n'a pas de pêne (peine).

C. B.

Pensées diverses.

Heureux qui peut rendre à son père et à sa mère tous les soins qu'il en a reçus dans son enfance ! Plus heureux encore qui leur rend leurs sourires, leurs caresses, leurs joies, leurs folies, et y met autant d'affection ! Un grand âge est quel-

quesfois une seconde enfance ; pourquoi la piété filiale n'irait-elle pas aussi loin que l'amour paternel et maternel ?

(*Maxime chinoise.*)

Enfant, honore ton père ; et toi, père, observe-toi.

(*Proverbe grec.*)

Dieu n'a fait personne pour l'abandonner.

(*Proverbe portugais.*)

Dieu nous peut tenir lieu de tout, mais rien ne peut nous tenir lieu de Dieu.

Quand nous sommes seuls, veillons sur nos pensées ; quand nous sommes en famille, veillons sur notre humeur ; quand nous sommes en société, veillons sur notre langue.

Travaille hardiment la semaine, pour te reposer le dimanche.

Le repos du septième jour est la loi de la nature. Il n'est point de machine si solide qui ne doive chômer.

Le cabaret est le chemin de l'hôpital ; préfère l'église, qui est le chemin du ciel.

Une douce parole brise la colère ; une parole dure double le mal.

(*Proverbe.*)

Mieux vaut manger des pois chiches avec un ami que des mets exquis avec un étranger.

(*Proverbe.*)

Le trop est l'ennemi du bien.

Simon est un domestique lourd, épais, mais honnête ; il lui est arrivé une seule fois de vouloir sortir du petit chemin de la probité, et il en a été si comiquement puni, que j'en ris encore en vous racontant cette histoire.

A la suite d'une maladie qui n'avait pas laissé de traces bien profondes, Simon ne pouvait pas retrouver le sommeil ; il vint m'en faire la confidence. et je lui prescrivis une potion somnifère dont je lui délivrai la formule.

Dès la nuit suivante, ma potion avait produit un effet merveilleux : l'insomnie était en déroute ; Simon ronfla huit à dix heures de suite. Il rêva pendant son sommeil qu'il était châtelain, millionnaire, ministre, que sais-je, moi !.....

— Oh ! la bonne potion, la bonne potion, se dit Simon à lui-même, en frottant ses deux yeux au réveil ; c'est bien fâcheux que cela coûte quinze sous, je m'en régèlerais tous les soirs.

Les nuits se suivent et ne se ressemblent pas. La nuit suivante, en effet, Simon eut beau avaler un reliquat de la merveilleuse potion, il ne put parvenir à clore la paupière.

Quand un malade souffre ou s'ennuie, s'il digère mal ou s'il ne dort pas bien, il en accuse nécessairement le docteur qui lui donne des conseils. C'est aussi injuste que si l'on accusait le laboureur des gros temps et de la pluie, mais c'est admis dans toutes les classes. On aurait beau se récrier, c'est comme cela.

Inutilement, le pauvre Simon se tournait à droite, se tournait à gauche, se flanquait sur le ventre ou s'étalait bien sur le dos.—Morphée ricanait à sa porte, et ne le gratifiait pas du moindre pavot : style élégiaque qui veut dire que Simon ne dormait pas du tout.

—Gueux de médecin ! murmurait le patient à chaque évolution.—Voleur de pharmacien ! grommelait-il avec impatience. Ils ronflent bien à leur aise, eux deux, j'en suis sûr.—Miséricorde.—Là, là, là !

Enfin, de guerre lasse, Simon allume sa chandelle, et il s'assied sur son séant. Si vous l'aviez vu, le front crispé, les poings fermés, le regard fixe, vous auriez dit : Voilà un homme qui médite un crime, c'est évident, c'était tout simplement une sottise.

—Je comprends bien, pensait Simon en grinçant des dents : le médecin m'a fait dormir la première nuit pour m'allécher, pour me faire prendre patience ; mais ces gens-là ne visent qu'à entretenir les maladies. Ils s'entendent avec leurs apothicaires, comme les voleurs avec leurs recéleurs. Ce brigand de droguiste m'a arrangé ma drogue pour m'en donner d'autres, c'est bien certain. J'irai demain, et je saurai bien couper l'herbe sous leurs gros pieds.

Le lendemain, en effet, Simon se rendit à la pharmacie, et représenta mon ordonnance.

—Eh bien ! cela vous a-t-il fait dormir ? lui dit le pharmacien avec un air d'intérêt.

—Mais oui, mais oui, fit le domestique en cachant ses projets sous un sourire forcé.

La potion ordonnait, avec un remède assez calmant déjà, six à huit grammes de *sirop de morphine*. Or, le sirop de morphine est un de ces remèdes que l'on ne doit employer qu'avec modération.

Le pharmacien se mit à l'œuvre, dosa, mesura, mélangea tous les liquides ordonnés, lorsque, par un hasard considéré dans ce moment par Simon comme une providence, entra dans la pharmacie un chaland qui voulait deux sous de cérat.

—Deux sous de cérat, monsieur, donnez bien vite, je suis pressé.

—Quand j'aurai fini avec monsieur, je vous servirai, jeune homme.

—Je suis très... très... très pressé.

—Diantre ! dit le pharmacien.

Il n'avait point encore fermé la bouteille de la potion, et vous savez que ces messieurs ont un luxe inouï de ce que j'appellerais volontiers *empaquetage* : un beau bouchon d'abord, et puis sur le bouchon un papier de couleur, une ficelle rose, une étiquette, de la cire, du papier, etc.

—Servez donc ce garçon, dit Simon d'un petit air goguenard ; servez-le, moi, je ne suis pas pressé.

Le pharmacien disparut un instant pour aller chercher le cérat dans son arrière-boutique. Soudain, Simon, d'une main tant soit peu tremblante, saisit le flacon de sirop de morphine, et il en versa dans la bouteille qu'il attendait le double, le triple de la dose ordonnée.

—Ah ! ces bons messieurs veulent me traîner ; ah ! le pharmacien veut me peser, me mesurer le soulagement ; attends, attends. Vlan !

Quand le pharmacien reparut avec ses deux sous de cérat, Simon était assis sournoisement sur une chaise et semblait attendre son affaire avec une admirable tranquillité. Le cérat fourni, la potion fut bouchée, ficelée, cachetée, payée, emportée. Le soir même, le malheureux Simon la but tout d'un trait.

Il n'est rien qui décompose la figure comme les préparations somnifères. Ce sommeil factice est un peu l'image de la mort ; les yeux se creusent, les traits se tirent, la peau devient pâle et froide. Ce sommeil artificiel se rapproche en quelque sorte du cauchemar ; le réveil est déjà fait intérieurement, que le sommeil extérieur dure toujours ; il engourdit tout le corps qui reste là comme enchaîné par une léthargie.

Le lendemain, à huit heures du matin, Simon n'était pas réveillé. Un camarade entra dans sa chambre.

—Eh bien ! Simon, eh bien ! mon vieux.

Pas la moindre réponse.

— Ah çà, nous dormons bien ferme, camarade !

Et voilà qu'on tire Simon par le bras, par le pied. Simon retombe lourdement sur sa couche.

— Diantre, fit le visiteur, on dirait qu'il est mort ! Il mit la main sur la figure du dormeur, et il la trouva froide.

— Il est bien mort, ma foi ! fut la conclusion ; et l'ami à Simon descendit dans la cuisine conter cette funèbre aventure.

Alors, les curieux affluèrent, et Simon, qui entendait tout sans pouvoir donner signe de vie, put recueillir une étrange oraison funèbre.

— Je crois qu'il s'est empoisonné, disait l'un ; il aura fait quelque sottise : il était si bête, le pauvre garçon !

— On dit qu'il était mal dans ses affaires. C'était un sornois rangé en apparence, mais débauché, bien sûr, dans le fond.

— Etait-il niais !

— Etait-il stupide !

— A-t-on été chercher le médecin ? Il faut avertir le commissaire.

J'arrivai à ce moment-là. Je compris qu'il ne s'agissait que d'un accident d'opium. Je fis apporter du café. J'en introduisis quelques cuillerées dans la bouche de Simon, qui bientôt ouvrit les yeux, et nous regarda d'un air plus hébété que jamais.

— Allons ! allons ! lui criai-je, réveillons-nous, secouons-nous.

— Oh ! monsieur le docteur, monsieur le docteur !

— Vous avez trop pris de morphine, mon ami.

— Trop pris, hélas ! Vous savez çà ?

— Parbleu ! si je le sais.

— Et le pharmacien s'en est aperçu ?

Oh ! dites-lui que je lui paierai tout.

Laissez là le pharmacien, mon garçon, ce ne sont pas ses affaires.

— Mais si, monsieur le docteur ; car je l'ai pris sans le lui payer. C'était bien à lui.

Je ne comprenais pas ce qu'il voulait dire. Mais Simon s'expliqua : il m'avoua son petit vol. " Ne me dénoncez pas, je vous en supplie, ajouta-t-il ; je resterai malade tant que vous le voudrez ! "

Dieu sait si je ris de cette aventure !

Je donnai au coupable pour punition à méditer les proverbes :

Le trop est l'ennemi du bien.—Le bien mal acquis ne profite pas.

(Un médecin de Paris.)

SOUVENIRS D'UNE INSTITURICE.

(Suite.)

Paris, janvier 18...

Le mariage se fera décidément après les fêtes de Pâques ; en attendant, le jeune homme fait sa cour. Mais que cela me paraît étrange ! vieille fille surannée, ayant mis au moins dix épingles à la coiffe de sainte Catherine, il me semble que j'ai le cœur plus jeune que ces jeunes gens-là. Lorsqu'ils parlent d'avenir, ce n'est pas le doux rêve d'une affection éternelle qu'ils caressent, ils ne sourient pas à leur famille future, à leur âge mûr couronné de beaux enfants, à leur vieillesse dorée par le chaud soleil de l'amitié ; non, ils parlent de château, de voitures, de places importantes auxquelles Etienne pourra arriver un jour, de diamants que Berthe achètera plus tard. Lorsque, sous les yeux des parents, ils causent un peu à demi-voix, ils ne parcourent guère le fleuve de Tendre, mais ils parlent de canaux à creuser, de nouvelles lignes de chemin de fer, de gigantesques entreprises qui assureront des millions à celui qui en osera courir les risques, et ils sourient..... rien ne les effraie, ils veulent porter les merveilles de l'industrie aux confins du monde, pourvu qu'ils puissent venir dépenser à Paris ce que leur aura valu la voie ferrée de Tunis, l'exploitation de la pouzzolane de Sardaigne, les mines d'ivoire de la Sibérie ou la canalisation du fleuve l'Amour.

Combien cette manière de voir ressemble peu à l'amour conjugal, grave et doux, constant et sérieux, tel que je l'ai rêvé jadis, tel que je le comprends encore ! Je confie ceci au papier, car on se moquerait de moi si je pensais tout haut. M. et madame de la Perne sont trop de leur temps pour ne pas approuver ces grands projets : ils considèrent comme autant de traits lumineux de génie les immenses ambitions qui dévorent aujourd'hui la jeunesse. Fernande, plus prudente, plus semblable à tante Clément,

me disait hier : — M. Etienne va mettre toute la fortune de ma sœur en entreprises ; en sa place je ne souffrirais pas cela... rien ne vaut les placements en terre. J'aimerais mieux aussi une petite fortune que tant de bijoux, de cachemires et de dentelles, c'est de l'argent qui dort, tout cela.....

O sagesse précoce ! que je te préférerais un peu de déraison !

Paris, avril 18...

Elle est mariée, que ce soit pour son bonheur ! elle est partie, au milieu des siens, partagée elle-même entre le sourire et les pleurs. Pauvre enfant que j'ai élevée, mon cœur s'est serré en te voyant abandonnée à une autre domination, en voyant ton âme innocente et ignorante, que nous avions gardée avec tant de soin, livrée au souffle du monde et confiée à un maître si peu sûr de lui-même, et dont le cœur flotte dans les courants de l'ambition. Pauvre enfant ! et pauvre mère aussi, elle a bien besoin que ses filles, son Roger se pressent autour d'elle, et comblent le vide qui s'est fait au cercle de famille !

Berthe. aujourd'hui madame Etienne Himbert, ne nous reviendra pas de longtemps ; son mari est nommé à Bordeaux et, après un voyage dans le midi, ils iront prendre possession de leur résidence.

Paris, juillet 18...

Après le fracas de la noce et des visites, tout est rentré dans le calme, j'ai repris mes classes, je fais de l'anglais et de l'histoire avec Fernande, un peu de tout avec Claire et Roger, et j'enseigne même à celui-ci les premiers éléments du latin, que j'ai appris autrefois en Angleterre. Nous recevons de bonnes nouvelles du jeune couple ; leurs lettres peuvent se résumer ainsi : plaisirs, fêtes, dépenses et grand travaux en perspective pour faire vie qui dure. Ils paraissent enchantés l'un de l'autre, leur jeune affection naît parmi les joies de la vie : puisse-t-elle être durable au milieu du malheur, ou du moins lorsqu'ils seront parvenus à cette époque où, selon le langage de l'Écriture, *les filles de l'harmonie n'ont plus de voix, où l'on dit à la joie : Vous n'êtes qu'un songe, et aux ris : Pourquoi me trompez-vous ?*

Paris, mars 18...

Encore un oiseau qui s'envole du nid maternel, Fernande se marie à son tour, elle épouse le *gentleman farmer* que sa sœur a refusé ; c'est un mariage de convenance et de sympathie tout à la fois. Jetés dans le même moule, ils ont mêmes défauts, mêmes vertus. Fernande n'aime pas le monde, M. Aurèle de Pliers chérit par-dessus tout la vie des champs ; Fernande est douce, Aurèle est pacifique ; Fernande est économe, prudente et bonne ménagère ; le fiancé, agronome distingué, fait valoir ses terres et en double le prix par une administration habile. Tout cela est beau, tout cela est estimable, mais je n'y trouve pas cet équilibre heureux de qualités diverses qui sert à perfectionner l'âme des deux époux. Enfermés dans le même cercle, bornés dans le même horizon, ayant mêmes vues, mêmes goûts, Aurèle et Fernande flatteront leurs défauts mutuels, les érigeront presque en vertus, et faisant de l'égoïsme à deux, ils ne se douteront pas que, hors de leur étroite perspective, il y a tout un monde d'idées généreuses et de sentiments élevés, de dégageement des choses terrestres, d'aspirations vers les choses d'en haut, hiéroglyphes dont la clef n'existe pas pour eux. Que Dieu les éclaire, car l'un et l'autre sont bons, ils n'ont besoin que d'un peu de lumière....

Paris, octobre 18...

Notre chère Berthe est arrivée pour le mariage de sa sœur, elle est brillante, élégante, charmante, mais déjà, le croirait-on ? son jeune visage est fatigué par cette vie du monde qui flétrit ce qu'elle touche. Elle est heureuse, elle me l'a dit, elle aime tendrement son mari ; en même temps elle l'admire, elle a foi en lui, en ses conceptions, en son génie qui lui inspire une confiance aveugle. Cependant quelques mots, tombés de ses lèvres à propos de sa position, m'inspirent une vague inquiétude.

Paris, novembre 18...

Fernande est partie, la maison est triste, il nous faut la tendresse de Claire et les petites espiègeries de Roger pour nous égayer. Combien les jeunes filles se détachent vite de ces premières affec-

tions du berceau ! Il faut qu'elles soient mères à leur tour pour que leur cœur revienne à leur mère, et comprenne combien elles ont été aimées !

Claire, hier soir, voyait pleurer sa mère ; elle vient se mettre à genoux près d'elle, et lui dit : — Je ne me marierai jamais, maman, et je vous aimerai pour trois. Tant pis pour Berthe et Fernande, qui quitte la place la perd !

Paris, décembre 18...

J'ai revu aujourd'hui une ancienne amie, Adrienne, madame Davray, de vrais-je dire, Elle n'est pas parfaitement heureuse, cette femme aimable et bonne, que je n'ai pas cessé d'aimer. Elle a subi des revers de fortune. M. Davray est en proie aux infirmités d'une précoce vieillesse, et elle vient à Paris afin d'obtenir une bourse pour son fils, et pour sa fille l'admission à la maison de Saint-Denis. Elle pleure d'avance sa séparation d'avec ses enfants bien-aimés qui animaient sa maison triste et qui donnaient quelques rayons de joie à leur père. Mais il le faut, mot rigoureux et sévère de la nécessité, mot qui impose les sacrifices et qui fait fléchir les plus doux sentiments du cœur. J'ai pleuré avec Adrienne : sa présence m'avait attendrie et les images du passé se levaient devant moi. Mais tout est bien, et je bénis Dieu de tout ce qu'il a permis, de mes peines comme de mes plaisirs. Peines, souffrances, chagrins de l'âme, fatigue du corps, autant de coups de ciseau donnés par le céleste sculpteur pour améliorer la statue. On souffre, il est vrai, la nature gémit et se plaint, mais à mesure qu'on avance dans la vie, qu'on se connaît mieux soi-même en connaissant mieux les autres, on voit combien, selon la parole du psalmiste, il est bon que le Seigneur nous ait éprouvés, et l'âme enlacée à la croix le loue, le bénit et se confie en lui.

Paris, février 18...

Depuis longtemps, nous n'avons pas eu de nouvelles de Berthe, et les dernières lettres qu'elle nous avait écrites étaient brèves et contraintes. Madame de la Perne en était préoccupée, et son mari, voyant ses craintes silencieuses, s'est décidé tout à coup à partir pour Bordeaux. Lui aussi n'a guère écrit, mais enfin, hier au

soir, il est revenu à l'heure du dîner. Il n'a répondu aux questions empressées de sa femme, aux miennes, que par quelques monosyllabes rassurants, et après le dîner, lorsque Roger fut couché, il s'est assis auprès de la cheminée. Nous l'avons entouré dans une espèce d'attente et d'angoisse, car il nous semblait qu'il allait nous révéler quelque chose.—Et Berthe ? dit enfin madame de la Perne ; parle-m'en avec détail, mon ami, je suis impatiente de savoir comment elle est... Pauvre petite, je ne l'ai pas vue depuis plusieurs mois ! — Elle est forte et bien portante, mais il se prépare quelque chose, qui, je le crains, t'affligera, ma pauvre femme.—Quoi donc, Henri ? dit la pauvre mère en tournant ses yeux surpris et inquiets vers son mari.— Tu connais Étienne, tu sais combien il ad'impatience de parvenir et Berthe aiguillonnait son ambition par le goût qu'elle a pour le luxe et la dépense ; ces deux jeunes gens ont trouvé que la carrière, en France, était par trop lente, que la fortune telle qu'ils la rêvent, c'est-à-dire colossale, ne viendrait que dans bien des années, si elle vient ! bref ; ils ont accepté une proposition qui les appelle dans l'Amérique du sud.

A ces mots, madame de la Perne pâlit d'une manière effrayante ; sa tête fléchit et s'appuya sur l'épaule de son mari, et elle murmura d'une voix faible : — Et Berthe aussi !...

Nous l'entourâmes, Claire lui baisait les mains, son mari lui parlait doucement, je lui faisais respirer des sels ; elle se remit, et dit encore avec larmes : — Et Berthe aussi !... — Hélas ! oui, répondit M. de la Perne, elle veut ; elle est si entreprenante, si résolue ! Ce long voyage lui sourit, et d'ailleurs elle ne supporterait pas l'idée de quitter son mari. C'est une séparation de quelques années, mais d'où résultera probablement pour nos enfants un magnifique avenir. L'affaire paraît belle et sûre...

— C'est si loin ! Les dangers de la mer, et la fièvre jaune, et les bêtes féroces !

M. de la Perne sourit doucement à ce dernier mot échappé du cœur maternel ; il s'efforça de rassurer, de consoler, mais quels raisonnements ne viennent échouer contre la douleur et les appréhensions d'une mère ! Longtemps nous causâmes et fort tristement ; le départ est prochain : dans dix jours, notre pauvre petite Berthe sera en mer. Elle suit sa

destinée, diront les indifférents ; hélas ! elle suit la pente de ses passions ; le nouveau lui plaît, et la fortune, qui semble se cacher dans les vallées des Cordillères, l'attire comme le miroir attire du haut du ciel l'oiseau imprudent. Que le Seigneur veille sur elle, la conduise et la ramène !...

Paris, mars 18...

Berthe est partie ; elle nous a écrit une longue et touchante lettre, où je retrouve un cœur que je sais bon, une foi que je sais vive, et où se peigne avec ardeur et son dévouement conjugal et son intrépidité. Ce courage, cette vaillance ne lui viennent pas, à coup sûr, de sa pauvre mère, et moins que jamais elle se montre rassurée. Qu'elle est ingénieuse à se créer d'effrayantes chimères ou à se représenter de trop terribles réalités ! Aujourd'hui, c'est la mer et ses sinistres ; elle y pense le jour ; la nuit, elle s'éveille, épouvantée par un songe ; dans quelques semaines ce seront d'autres dangers, mais toujours redoutables... Les fièvres malignes, les animaux de l'équateur, depuis l'insecte au dard venimeux jusqu'au tigre des forêts, elle redoute tout, la pauvre mère ! J'essaie de la rassurer et quelquefois la contagion de la crainte et des pleurs me gagne ; Claire, depuis le départ de sa sœur, a élevé dans la chambre un petit autel à la sainte Vierge, et là, tous les soirs, nous disons les litanies et l'*Ave, maris stella* pour les voyageurs. Hier, je lisais tout haut, en présence de madame de la Perne, ces paroles si belles que l'Église place dans la bouche de ses enfants au début d'un voyage :

“Soyez, Seigneur, notre secours lorsque nous nous mettons en chemin, notre consolation lorsque nous voyageons, l'ombre qui nous rafraîchisse dans l'excès de la chaleur, l'habillement qui nous couvre dans le froid et la nudité, le char qui nous porte lorsque nous serons fatigués, notre protecteur dans l'adversité, notre soutien dans les pas glissants, le port où nous nous abritons dans le naufrage, afin que vous ayant pour conducteur nous arrivions heureusement au lieu où nous allons, et que nous revenions en sûreté dans notre maison ”

— C'est beau, dit madame de la Perne en cachant quelques larmes, ... — Oh ! mainan, c'est si vrai ! s'écria Claire, Dieu

nous regarde toujours, et ses anges nous accompagnent en tous lieux. Va, ils ramèneront ma sœur auprès de nous. — Elle courra tant de dangers là bas ! Ces forêts qu'elle doit traverser sont remplies de brigands, il y a des reptiles sous tous les buissons. J'ai, vois-tu, des pensées horribles...

Hélas ! on le voit bien, mais que peuvent les plus belles raisons contre ces fantômes d'une imagination inquiète ? Elle a des pensées de derrière la tête, pensées sombres, terribles, et dont elle n'ose peut-être dire le dernier mot. Je la vois feuilleter sans cesse des voyages en Amérique, et se repaître à loisir des plus noires descriptions de quelques touristes ennuyés ou de quelques mineurs qui n'ont pas trouvé là-bas ce qu'ils étaient allés chercher. Pauvre mère, et elle ne va pas vers le souverain refuge, vers le Dieu qui commande aux éléments, et qui ne permet pas qu'un cheveu de notre tête tombe sans sa permission ?

(A suivre.)

OUVRAGES SUR L'ÉDUCATION ET SUR LA PÉDAGOGIE.

- Annuaire de l'enseignement libre pour 1880*, in-18, 75 cts.
- “*L'Auteur des paillettes d'or.*” Du style épistolaire, in-18 cart. 50 cts.
- “*L'Auteur des paillettes d'or.*” De la composition littéraire, in-18 cart. 55 cts.
- “*L'Auteur des paillettes d'or.*” Différents genres de composition, in-18 cart. 60 cts.
- Baldon (A.)*—De l'enseignement primaire, simples idées sur la pédagogie, in-12, 20 cts.
- Barthès (J. P. O.)*—Enseignement gymnastique et militaire, in-12 cart. 40 cts.
- Bayles (W. E.)*—L'Anglais par les exemples, ou l'Anglais simplifié par Tableaux de construction et Exemples, in-12, 38 cts.
- Beaumont (E. O.)*—L'enseignement à l'Exposition universelle de 1878, 2 vols. in-8°, 88 cts.
- Bonnafant (Félix.)*—Les fruits d'or du pensionnat ou choix de narrations, in-12, 50 cts.
- Douant (Emile.)*—Leçons de choses, in-12 cart. 40 cts.
- Bouillier (Francisque.)*—L'Université sous M. Ferry, in-12, 88 cts.
- Brachet (Aug.)*—Morceaux choisis des grands écrivains français du XVI^e siècle, in-12 cart. 88 cts.
- Brachet (Aug.)*—Nouvelle grammaire française, in-12 cart. 40 cts.
- Braun (Th.)*—Cours théorique et pratique de Pédagogie et de Methodologie, 3 vols. in-12, \$ 2 25.

- Carré (M. J.)**—Essai de Pédagogie pratique, in-12, 88 cts.
- Brouard (E.) et Defodon (C.)**—Inspection des écoles primaires, in-12, 88 cts.
- Braun (Th.)**—Manuel de Pédagogie et de Méthodologie, 1 vol, in-12 cart. \$1.13.
- Cauvel. (Alfred)**—La prononciation française et la diction, in-12, 63 cts.
- Champagny (Le cte de)**—Lettres sur l'Education des filles, gd. in-8, 30 cts.
- Charavay (Gabriel)**—Règle définitive du parti-cipe passé, suivie d'exercices expliqués, in-12, 38 cts.
- Clédal (Léon)**—Leçons de syntaxe historique sur les modes et temps des verbes français, in-8° 25 cts.
- Conan (Jules)**—Trésor scientifique des écoles primaires, in-12 cart. 45 cts.
- Congnet (Henri)**—Le Maître d'études des collèges royaux et communaux, in-32, 25 cts.
- Congnet (Henri)**—Le livre des jeunes professeurs, in-32, 35 cts.
- Corne (Hyacinthe)**—Education intellectuelle. Exercices pour la réflexion, l'examen et le jugement, in-8 cart. 30 cts.
- Cours de tenue de livres à l'usage des commençants**, in-12 cart. 35 cts.
- Cuisart (E.)**—De l'étude mécanique de la lecture, in-12, 15 cts.
- Delanway (M.)**—Manuel du baccalauréat ès sciences. Notices historiques et littéraires, 2 vol. in-12, 50 cts.
- Delon (Mme Fanny Th.)**—Méthode intuitive. Exercices et travaux pour les enfants, gd. in-8° \$1.70.
- Demogeot (J.)**—Textes classiques de la littérature française, extraits des grands écrivains français, moyen-âge, renaissance, XVIIe siècle, in-12 cart. 60 cts.
- Devoirs d'écoliers étrangers**, recueillis à l'Exposition universelle de Paris (1878) in-12 rel. \$1.25.
- Devoirs d'écoliers français**, recueillis à l'Exposition universelle de Paris (1878), in-12 rel. \$1.25.
- Dilles (Dr. Frédéric)**—Histoire de l'éducation et de l'instruction, in-8°, \$1.00.
- Docx (Le capitaine)**—Guide pour l'enseignement de la gymnastique des garçons à l'usage des écoles normales, in-8° cart. \$1.38.
- Docx (Le capitaine)**—Guide pour l'enseignement de la gymnastique des garçons à l'usage des écoles primaires et des établissements d'instruction moyenne, in-8° cart. 50 cts.
- Docx (Le capitaine)**—Guide pour l'enseignement de la gymnastique des filles à l'usage des écoles normales, in-8° cart. 90 cts.
- Dupuis (E.)**—Premières lectures des petits enfants, syllabées et suivies de leçons, in-12 cart. 20 cts.
- Dussouchet**—Exercices sur la nouvelle grammaire française de M. A. Brachet. Livre du Maître, in-12 cart. 50 cts.
- Méthode-Chervin**—Exercices de lecture à haute voix, de récitation et de conversation, 2 vols. in-8° cart. 75 cts.
- Félix (R. P.)**—L'article 7 devant la raison et le bon sens, ou les contradictions de M. Jules Ferry, gd. in-8°, 75 cts.
- Ferrari (G.)**—Dictionnaire italien-français et français-italien, in-18 rel. \$1.33.
- Frieh (T.)**—Premières leçons de calcul ou 260 exercices destinés à servir d'introduction à tous les ouvrages d'arithmétique, 1 vol. in-18 cart. 10 cts.
- Frieh (T.)**—Premières leçons de calcul ou 260 exercices destinés à servir d'introduction à tous les ouvrages d'arithmétique. Livre du maître, in-18 15 cts.
- Gerardo (J. M. de)**—Cours normal des Instituteurs primaires, in-12, 70 cts.
- Godefroy (Frédéric)**—Les réformes de l'enseignement secondaire, in-8°, 30 cts.
- Gouy (Paul)**—La guerre à l'enseignement chrétien en Belgique, in-12, 50 cts.
- Illembert (Fréd.)**—Cours élémentaire de prononciation, de lecture à haute voix et de récitation, in-12 cart. 50 cts.
- Henry (Emile)**—Pédagogie élémentaire, suivie de textes de rédactions pédagogiques, in-12 cart. 40 cts.
- Hervé-Bazin (F.)**—Traité élémentaire d'économie politique contenant les principes généraux, l'étude de la législation économique et les statistiques officielles, in-12, \$1.00.
- Hétrel (Albert)**—Code orthographique, monographique et grammatical. Nouvelle méthode donnant immédiatement la solution de toutes les difficultés de la langue française, in-12 cart. 75 cts.
- Jacquemart (D. A.)**—La lecture enseignée par l'orthographe des mots oraux et par l'indication de leurs signes graphiques et de leur prononciation, gd. in-8°. 30 cts.
- Wel-Lamare (Henri)**—Les jeudis de Villepreux. Petites conférences hebdomadaires d'un instituteur sur les éléments de l'économie politique, in-12, 30 cts.
- Léauley (Eugène)**—Le congrès des comptables français. Questions actuelles de comptabilité et d'enseignement commercial, in-8°, 88 cts.
- Lévi Alvarès (D.)**—Nouveaux éléments d'histoire générale rédigés sur un plan méthodique et entièrement neuf, in-12 cart. \$1.13.
- Lévi Alvarès (D.)**—Esquisses historiques, ou cours méthodique d'histoire, composé sur un plan nouveau, in-12 cart. 63 cts.
- Lévi Alvarès (D.)**—Manuel historique des peuples anciens et modernes, à l'usage de l'enseignement primaire et secondaire, in-12 cart. 30 cts.
- Lévi Alvarès (D.)**—Mnémonosyne classique, ou Couronne littéraire suivie de l'Art poétique de Boileau, et d'allocutions sur l'éducation de la femme, composées pour les leçons de l'art de lire à haute voix, in-18, 75 cts.
- Lévi Alvarès (D.)**—Enigmes historiques, ou petit Musée classique, in-12, cart., 45 cts.
- Lévi Alvarès (D.)**—Histoire universelle. Explication des énigmes historiques, par Mlle Gombault, in-12, cart., 88 cts.
- Lévi Alvarès (D.)**—Le tour du Monde ou Premières études géographiques par voyages, in-12, 45 cts.
- Lévi Alvarès (D.)**—Le Nomenclateur orthographique, ou les Premiers exercices d'orthographe, in-12, 60 cts.

- Lévi Alvarès (Théodore).*—Nouveau Mémorial littéraire. Recueil de fables, de contes, de morceaux de prose et de vers, choisis dans les meilleurs auteurs, in-12, 60 cts.
- Lévi Alvarès (Théodore).*—Premières leçons de grammaire, in-12, 30 cts.
- Lévi Alvarès (Théodore).*—Les entretiens de l'enfance, ou Simples causeries avec les petits enfants sur les notions nécessaires au premier âge, in-12, 15 cts.
- Ley (F.).*—De l'enseignement de la grammaire dans les écoles primaires, in-12, 50 cts.
- Lettre de Mgr. d'Avanzo.*—La littérature de l'Eglise, et l'enseignement mixte des auteurs classiques chrétiens et païens, in-18, 20 cts.
- Manuel des Salles d'Asile,* à l'usage des filles de la charité de Saint-Vincent-de-Paul, par une Sœur, in-8, rel. \$2.63.
- Martin (Abbé).*—Les écoles américaines jugées par un Américain, gd. in-8, 25 cts.
- Martinville (E. Léon Scott de).*—Le problème de la parole s'écrivant elle-même, gd. in-8, bro. 70 cts.
- Monthaye, (P. A.)*—L'instruction populaire en Europe et aux Etats-Unis d'Amérique, 2 vol. gd. in-8, \$3.50.
- Melzi, (J. B.)*—Manuel pratique de correspondance anglaise contenant des lettres familières et commerciales, avec notes françaises et un dictionnaire des termes de commerce français-anglais et anglais-français, in-12, 70 cts.
- Moigno, (l'abbé).*—Le Latin pour tous, in-12, 38 cts.
- Moigno, (l'abbé).*—Manuel de Mnémotechnie, in-12, 75 cts.
- Moigno, (l'abbé).*—La Poésie pour tous, in-12, 50 cts.
- Nouwen, (l'abbé Fr. S. Ph.)*—Manuel pratique pour l'éducation des jeunes filles, comprenant la Méthodologie et la Didactique, in-12, rel. bas. \$1.37.
- Olivier, (Le Dr. Th.)*—Traité élémentaire d'économie politique, in-12, 70 cts.
- Pape-Carpantier, (Mme. Marie).*—Introduction de la méthode des salles d'asile, dans l'enseignement primaire, in-12, 20 cts.
- Pape-Carpantier, (Mme. Marie).*—Notice sur l'éducation des sens et quelques instruments pédagogiques, in-12, 13 cts.
- Pélissier.*—Sujets et modèles de composition française. Classe supérieure, in-12, cart. 75 cts.
- Pélissier, (A.)*—Principes de rhétorique française, in-12, cart., 75 cts.
- Pélissier, (A.)*—Morceaux choisis des classiques français (prose et vers), 2e. année, in-12, cart., 25 cts.
- Pélissier, (A.)*—Morceaux choisis des classiques français. (prose et vers), 3e. année, in-12, cart., 25 cts.
- Pélissier, (A.)*—Sujets et modèles de composition française. Classes élémentaires, in-12, cart. 40 cts.
- Pélissier (A.)*—Premiers principes de style et de composition. (Abrégé de la rhétorique française). Deuxième année, in-12, cart. 40 cts.
- Périn, (Charles).*—Les doctrines économiques, depuis un siècle, in-12, bro., 88 cts.
- Pélissier, (A.)*—La Gymnastique de l'esprit. (Méthode maternelle). Troisième partie. Directions pour la mémoire et l'imagination. Modèles et sujets d'exercices oraux et écrits pour les enfants de 9 à 13 ans, in-12, cart. 20 cts.
- Pélissier, (A.)*—La Gymnastique de l'esprit. (Méthode maternelle). Quatrième partie. Education du sens moral et religieux. Modèles et sujets d'exercices oraux et écrits pour les enfants de 10 à 16 ans, in-12, cart 50 cts.
- Pélissier, (A.)*—La Gymnastique de l'esprit. (Méthode maternelle). Cinquième partie. Education du goût. Modèles et sujets d'exercices oraux et écrits pour les enfants de 16 à 18 ans, in-12, cart., 50 cts.
- Petit, (Arsène)*—La grammaire de la Ponctuation. (Ecriture-Lecture). in-12, 88 cts.
- Pichard, (A. E.)*—Nouveau code de l'Instruction primaire, in-18, 50 cts.
- Pierre, (Victor)*—L'Ecole sous la révolution française, in-12, 50 cts.
- Pinet, (A.)*—De l'organisation pédagogique des écoles, in-12, 40 cts.
- Ragot, (M. N.)*—Des moyens d'assurer la régularité dans la fréquentation des écoles primaires, in-12, 15 cts.
- Rendu, (A.)*—Cours de Pédagogie ou principes d'éducation publique, in-12, cart., 55 cts.
- Robert (Alexis).*—La Sociabilité par l'école ou traité de civilité et de sociabilité à l'usage des élèves des deux sexes, in-12, cart. 38 cts.
- Rondelet, (Antonin).*—L'art d'écrire, gd. in-8. \$1.50.
- Saffray, (Dr.)*—Leçons de choses. Cours méthodique comprenant les matières des programmes officiels. Livre de l'élève, in-12, cart., 45 cts.
- Séguin, (la comtesse de).*—Evangile d'une grand-mère, in-12, cart., 50 cts.
- Souquet, (Paul).*—Les écrivains pédagogues du XVIIe siècle, in-12, 50 cts.
- Souquet, (Paul)*—Emile ou l'éducation par J. J. Rousseau, in-12, 13 cts.
- Spiers, (A.)*—Manuel des termes du commerce anglais-français et français-anglais, in-12, rel., \$1.15.
- Subercaze, (B.)*—L'Ecole. Législation relative à la construction et à l'appropriation des bâtiments scolaires. Classes et matières; dépendances; logement et mobilier personnel; jardins; bibliothèques, etc., in-12, bro., 38 cts.
- Subercaze, (B.)*—Promenades et excursions scolaires, in-18, 13 cts.
- Vergnes, (C.)*—Manuel de gymnastique à l'usage des écoles primaires, des écoles normales primaires, des lycées et des collèges, in-12, 75 cts.

En vente à la librairie d :

J. B. ROLLAND & FILS,
Rue St. Vincent, Nos, 12 et 14.